—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

# La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

*Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta*

"DIEU ET PATRIE"

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 6 DECEMBRE 1933 No 5.

## Chez nous et ailleurs

**MONTREAL**—Le congédiement des femmes mariées et non mariées, qui n'ont pas besoin de gagner de salaires pour leur subsistance, sera demandé dans un bill qui sera présenté à la prochaine session de la législature de Québec, annonce Alphonse Cool, président de l'association des collets blancs de Montréal.

**MONTREAL.**—Sir Arthur Currie, commandant-en-chef du corps expéditionnaire canadien en France, est mort un peu avant 3 heures jeudi matin. Il était âgé de 57 ans. Depuis 1920 il occupait les charges de principal et de vice-chancelier de l'Université McGill.

**OTTAWA.**—L'hon. E. B. Ryckman, ministre du Revenu national, a démissionné, d'après une déclaration faite par le premier ministre, jeudi soir.

**LACHINE, Qué.**—Théodule Rhéaume, C.R., a été déclaré élu député libéral de Jacques-Cartier à la lgislature de Québec. Son adversaire, Edouard Richer, candidat ouvrier indépendant, a retiré sa candidature.

**ST-HYACINTHE.**—M. Claver Casavant, président de la firme Casavant Frères, les célèbres fabricants d'orgues, est gravement malade à sa résidence ici. M. Casavant est âgé de 78 ans.

**KINGSTON, Ont.**—Le sénateur Lawrence Wilson, de Montréal, a été nommé premier professeur de sciences sociales de l'Université Queen's et président honoraire de la Société de l'Alma Mater, en reconnaissance d'un don de trente mille dollars qu'il a fait à l'Université.

**WASHINGTON.**—Les boissons alcooliques dont la vente est devenue légale, ont commencé à couler à flot mardi, le 5 décembre dans 24 des 48 Etats de l'Union.

**WASHINGTON.**—Des membres du comité sénatorial d'enquête sur les affaires financières ont laissé entendre que ce comité préconisera des mesures plus étendues que celles que le banquier Winthrop-W. Aldrich suggère pour mette fin aux abus qui entachent les opération bancaires.

**LIMA.**—Une statue du Christ surmontera les hauteurs de Morro de Arica (colline rocheuse) pour symboliser la nouvelle ère de paix entre le Pérou et le Chili. Par le traité de Lima, conclu en 1929, le Pérou et le Chili ont mis fin à un différend de 50 ans, et les représentants des deux pays ont signé un protocole spécial en vue d'ériger cette statue. Elle portera l'inscription suivante: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés".

**PARIS.**—Emile Louis-Marie Chatelain, écrivain, membre de l'Institut et conservateur de la bibliothèque de l'Université de Paris, est mort à l'âge de 82 ans. Il naquit le 25 novembre 1851 à Montrouge, était chevalier de la Légion d'Honneur et rédacteur de la Revue de Philologie.

**BERLIN.**—Une des tâches les plus importantes qui s'offriront aux hommes, dévoués corps et âme à Hitler, et qui composent le nouveau Reich, sera d'unifier complètement l'Allemagne et de centraliser tous les pouvoirs entre les mains d'un seul gouvernement.

**CITE VATICANE.**—Le pape a reconnu que les Pères Jésuites Gonzalès de Santa Cruz, Alfonso Rodriguez et Juan del Castillo étaient morts martyrs en Amérique du sud, sur les bords du Rio de la Plata, fleuve par où on accède aujourdhui à Buenos Ayres. Ces martyrs seront probablement béatifiés au commencement de l'an prochain. Ils furent mis à mort par des Indiens qu'un sorcier avait ameutés contre eux.

**CITE VATICANE.**—On vient d'annoncer ici que le dimanche de Pâques, en 1934, a été choisi comme date de la canonisation de Dom Bosco, fondateur de l'Ordre des Salésiens, qui possède maintenant de nombreux établissements pour garçons dans les deux Amériques.

**SAINT-LOUIS**—Deux archevêques, 24 évêques et environ 350 prêtres de l'Eglise catholique romaine ont adopté à l'unanimité une résolution déplorant les récents lynchages accomplis aux Etats-Unis, et recommandant aux gouverneurs de prendre des mesures immédiates pour empêcher la répétition de tels actes à l'avenir.

## Des statistiques qui ne manquent pas d'éloquence

Le Bureau Fédéral de la Statistique vient de publier son Bulletin XXXV qui répartit par dénominations religieuses les races différentes qui forment la population du Canada. Les données si intéressantes que ce Bulletin fournit sont établies sur le recensement de 1931. Pour la première fois nous avons au Canada, dans un tableau d'ensemble, le classifiement des dénominations religieuses par les origines raciales de la population. Ainsi, pour la première fois, dans notre histoire, la statistique officielle nous fait connaître combien il y a, dans tout le Canada et dans chaque province du Dominion, d'Ecossais par exemple qui sont catholiques, combien qui sont presbytériens ou de l'Eglise Unie, etc.

Contentons-nous pour aujourd'hui de ne donner que quelques chiffres qui nous intéressent davantage.

Au recensement de 1931, la population totale du Canada était de 10,376,786; là-dessus il y avait 4,285,388 catholiques, dont 2,849,096 étaient de race française; 177,634 de race anglaise; 384,748 de race irlandaise; 126,486 de race écossaise; 107,940 de race allemande; 124,252 de race polonaise, etc.

La province de l'Alberta, sur une population totale de 731,605 comptait 168,408 catholiques répartis comme suit: 7,353 de race anglaise; 17,213 de race irlandaise; 6,110 de race écossaise; 13,180 de race allemande; 17,217 de race polonaise; et 32,103 de race française; la population totale française de la province se chiffrait à 38,377.

Dans la ville d'Edmonton, dont la population en 1931 était de 79,197, il y avait 14,717 catholiques, parmi lesquels se trouvaient 1,220 Anglais; 2,810 Irlandais; 914 Ecossais; 1,008 Allemands; 1,375 Polonais; et 2,809 Canadiens français.

La ville de Calgary avait 83,761 de population. Le nombre des catholiques s'élevait à 10,571; sur ce nombre 1,437 étaient des Anglais; 2,613 étaient des Irlandais; 972 étaient des Ecossais; 451 étaient des Allemands; 666 étaient des Polonais; et 1,132 des Canadiens français.

### Récapitulation

| | |
|---|---|
| **CANADA — Population totale** | **10,376,786** |
| **Population catholique:** | |
| Race française | 2,849,096 |
| Race anglaise | 177,634 |
| Race irlandaise | 384,748 |
| Race écossaise | 126,486 |
| Race allemande | 107,940 |
| Race polonaise | 124,252 |
| Autres races | 515,232 |
| **Total de la population catholique** | **4,285,388** |

* * *

| | |
|---|---|
| **ALBERTA — Population totale** | **731,605** |
| **Population catholique:** | |
| Race française | 32,103 |
| Race anglaise | 7,353 |
| Race irlandaise | 17,213 |
| Race écossaise | 6,110 |
| Race allemande | 13,180 |
| Race polonaise | 17,217 |
| Autres races | 75,232 |
| **Total de la population catholique** | **168,408** |
| **EDMONTON — Population totale** | **79,197** |
| **Population catholique:** | |
| Race française | 2,809 |
| Race anglaise | 1,220 |
| Race irlandaise | 2,810 |
| Race écossaise | 914 |
| Race allemande | 1,008 |
| Race polonaise | 1,375 |
| Autres races | 4,581 |
| **Total de la population catholique** | **14,717** |
| **CALGARY — Population totale** | **83,761** |
| **Population catholique:** | |
| Race française | 1,132 |
| Race anglaise | 1,437 |
| Race irlandaise | 2,613 |
| Race écossaise | 972 |
| Race allemande | 451 |
| Race polonaise | 666 |
| Autres races | 3,300 |
| **Total de la population catholique** | **10,571** |

## On entendra les cloches de Bethléem

**La veille de Noël. — Un programme dans tout l'Empire. — La coopération de la Commission Canadienne et de la B.B.C.**

OTTAWA.—Au cours d'une réunion tenue mercredi, la Commission Canadienne de la Radiodiffusion s'est organisée pour coopérer avec la British Broadcasting Corporation en vue de Noël dans l'empire. Ce programme renfermera des messages d'Ottawa, comme capitale du Canada, aux autres parties de l'empire.

En vertu des plans revisés de la British Broadcasting Corporation, une partie du programme pour l'empire aura lieu le 24 décembre. Ce sera, pour Bethléem, la radiodiffusion des cloches de l'église de la Nativité. Il sera alors 3 h. p.m., heure de l'est canadien.

Le jour de Noël, le programme commencera à 9 h. a.m., au Canada. Les 45 premières minutes seront consacrées à des choses intéressantes de la Mère-Patrie, et comporteront une description de la célébration de la fête de Noël dans les diverses parties de la Grande-Bretagne. Les quinzes minutes suivantes seront affectées à des messages des diverses parties de l'empire. Finalement, entre 10 et 10.05 h. a.m., il y aura un message de Sa Majesté qui parlera du palais de Sandringham.

# Un brillant débat met aux prises deux étudiants de l'Université de Montréal et deux autres de l'Université d'Alberta

**Les étudiants de l'Université de Montréal sortent victorieux d'un duel oratoire sur la question du suffrage féminin.—M. le doyen W. A. R. Kerr préside.—M. le Dr A. Blais, M. Paul-Emile Poirier et M. H. Milton Martin agissent comme juges.—Nombreuse assistance**

La soirée du 28 novembre comptera au nombre de celles dont on se souviendra longtemps. Nous sommes persuadé que tous les Canadiens français qui ont bravé le mauvais état des chemins et une température plutôt froide n'ont pas regretté d'être venus entendre quatre jeunes mais éloquent orateurs nous parler des avantages ou des dangers du suffrage féminin. A l'issue de la soirée il était visible de constater que tout le monde était satisfait d'une aussi intéressante soirée. La Fédération Nationale des Universités Canadiennes a donc droit à toute notre reconnaissance.

Plusieurs membres du clergé séculier et régulier étaient présents.

### M. le doyen Kerr préside

Le débat s'est déroulé sous la présidence de M. le doyen W. A. R. Kerr. Nous sommes réunis ici ce soir sous les auspices de la Fédération Nationale des Universités Canadiennes, dit-il. Celle-ci fait beaucoup pour encourager l'éloquence parmi les étudiants de nos universités canadiennes. J'ai eu à maintes reprises le plaisir d'assister à des débats arrangés par la Fédération entre des étudiants de notre Université et des Etudiants d'universités de la Grande Bretagne, de l'Australie et même des Etats-Unis. Mais c'est la première fois que j'ai l'occasion d'assister à un débat français. Je suis donc heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue et l'accueil le plus chaleureux aux représentants de l'Université de Montréal que nous avons l'honneur de voir ici ce soir. Puis, M. Kerr remercie les trois citoyens de notre ville, MM. Blais, Poirier et Martin, à qui incombe la délicate tâche de juges.

Après avoir expliqué les règlements du débat, M. Kerr cède la parole au premier orateur de la soirée, M. Glen Shortliffe.

### M. GLEN SHORTLIFFE

M. Glen Shortliffe est le premier orateur de l'affirmative. L'auditoire l'applaudit généreusement. Ce témoignage si *sympathique* a pour effet de mettre plus à l'aise notre jeune compatriote de langue anglaise. C'est la première fois qu'il affronte un auditoire de langue française. Celui-ci est agréablement surpris d'entendre parler ce jeune homme avec un accent qui ne trahit que faiblement ses origines anglo-saxonnes. Aussi lui accorde-t-il une attention qui ne se démentira pas jusqu'à la fin du discours. M. Shortliffe, pendant tout son discours, sera sobre de gestes. Il soulignera certains passages en élevant un peu la voix.

"Retournons au temps où la femme était complètement subordonnée à la volonté de l'homme. Nous y constatons le règne de la dégradation sauvage. Le domicile de l'homme n'est qu'une caverne. Et l'homme s'efforce de protéger sa famille contre les attaques de ses ennemis. La force physique surtout était nécessaire. Nous admirons toujours ce qui nous est le plus utile. Par conséquent, l'homme devient le maître absolu dans cette société barbare, primitive, parce qu'il possède la force nécessaire à sa protection. Remarquez que sa suprématie n'est basée que sur sa supériorité de force physique.

La position sociale à cette époque primitive peut être comparée avec celle des esclaves de la période féodale en Europe. Le chevalier était le maître absolu; il était armé et respecté parce qu'il protégeait les paysans. Mais depuis l'invention de la poudre à canon, il ne pouvait plus les protéger. Il se produisit donc chez les paysans un mouvement qui ressemble au mouvement féministe du dix-neuvième siècle.

Aujourd'hui, les forces spirituelles ont remplacé les forces physiques, même dans les guerres qui, aujourd'hui, sont une chose très rare si on les compare à celles du passé. Aujourd'hui la protection de la famille par la seule force physique est une chose désuète. Par conséquent l'homme doit se rendre compte que la raison d'être de sa suprématie n'existe plus.

"Nous pouvons affirmer que la société qui attache plus d'importance à la force physique qu'à la force intellectuelle est une société très primitive au point de vue de la culture et nous pouvons reconnaitre une telle société quand le suffrage féminin n'y est pas reconnu".

Sous la république française, après la Révolution, on a accordé à la femme le droit de vote. Ceci était une conséquence naturelle de l'esprit de liberté qui prévalait à cette époque. "On s'était rendu compte que la force ne devait plus être le principe directeur de l'organisation sociale". Mais Napoléon a supprimé ce droit parce qu'il concevait la femme comme une machine qui devait produire de la chair à canon pour ses armées. "Cette conception de la femme comme un instrument de guerre; cette idée que le devoir de la femme est de rester à la maison afin de permettre à l'homme de poursuivre ses projets sanguinaires; ces conceptions, dis-je, accompagnent toujours la chute de la liberté et de la justice pour le retour à la barbarie militaire."

Mussolini et Hitler s'opposent au suffrage féminin. Pourquoi? C'est parce que la femme exerce une influence énorme contre la guerre. Nos amis veulent faire disparaître cette influence civilisatrice. "Si je n'étais pas rassuré par leurs figures, qui réflètent l'honnêteté et l'innocence, je les croirais les avocats des manufacturiers de munitions."

Les ennemis du suffrage féminin disent que la politique dégradera la femme. Mais nous sommes persuadé que c'est précisément parce que la femme n'a pas le droit de vote que la politique est si sale. Nous croyons que la femme est le complément de l'homme. L'homme se voue à la finance et aux problèmes dont les solutions ont besoin du raisonnement abstrait. Mais, "partout où nous trouvons la femme libre et militante, nous trouvons cette guerre incessante contre le vice, cette lutte constante contre la dégradation humaine, comme toutes ces lois sociales sans lesquelles nous ne serions pas vraiment civilisés".

L'orateur cite ensuite une nomenclature de lois que les femmes de l'Etat du Colorado ont fait adopter. Il y a celles qui ont trait à la préservation des forêts nationales, à la protection de la famille, etc. Une résolution adoptée par l'assemblée législative de l'état de Wyoming atteste le succès du suffrage féminin pendant vingt-cinq ans et recommande à toutes les nations civilisées d'accorder immédiatement le suffrage féminin à leurs citoyennes. Ce dernier document atteste aussi la défaite complète subie par l'homme dans ses efforts pour la suppression du crime et de pauvreté. Là où les hommes ont échoué, les femmes ont réussi. Nous ne blâmons pas l'homme de cette défaite, car nous nous rendons compte que l'homme ne possède pas ce génie spécial de la femme pour l'amélioration morale de la société. Mais nous nous opposons à toutes les tentatives de nier à la femme le droit de laisser la trace de son génie spécial dans lès services publics. Pourquoi ne refuserait-on pas à l'homme l'exercice de son génie spécial pour la finance?

La thèse négative est basée sur un aspect irrationnel des idées des époques passées.

Nous avons démontré que la suprématie de l'homme n'était basée que sur la force physique qui a été remplacée par l'intelligence et que par conséquent la raison d'être de cette suprématie n'existe plus. Nous avons prouvé que la femme a des qualités dont la société a besoin.

Et comme le dit Grattan O'Leary: "Le suffrage féminin comme le suffrage masculin est un acte de justice qui ne peut ni réussir ni échouer."

### M. GERARD COURNOYER

Le deuxième orateur a se faire entendre est M. Gérard Cournoyer, vainqueur du concours oratoire pour le Canada en 1931. Il est salué par une salve d'applaudissements. On se rend vite compte par sa démarche et son maintien qu'il est déjà, malgré son jeune âge, fort habitué à faire crânement face à un auditoire. Sa voix s'élève d'abord grave et sympathique pour nous dire qu'il est touché de l'accueil bienveillant de ses compatriotes et des autorités de l'Université de l'Alberta. Il entre ensuite dans le vif de son sujet.

"Dans les nations primitives, dit-il, la femme n'était considérée qu'en autant qu'elle reproduisait des êtres forts et robustes."

Il rappelle ensuite que c'est l'Eglise qui a donné à la femme sa vraie place en couronnant la Vierge-Mère d'une auréole de pureté incomparable.

L'instigatrice du féminisme est probablement la Réforme, qui a été la cause de tant d'erreurs religieuses et sociales.

Il y a incompatibilité entre la nature du suffrage féminin et celle des fonctions de la femme. En effet, le droit de vote n'est que le corollaire de l'ensemble des devoirs et des fonctions nécessaires au gouvernement et à la défense de la société. Le droit de vote n'est donc pas un privilège, mais une fonction.

De plus la différence de sexe entraine la différence des fonctions sociales. Sans doute, il est des fonctions où l'homme a besoin de la collaboration intelligente et aimante de la compagne que Dieu lui a donnée; mais là où je ne suis plus d'accord avec les suffragettes c'est dans la conception qu'elles se font de la manière dont doit s'exercer cette influence.

Le droit de suffrage incombe à l'homme soit à cause de sa conformation physique ou mentale, soit à cause de sa situation vis-à-vis de sa femme et de ses enfants. Et les individus, hommes ou femmes, s'incorporent à la société par l'entremise des familles.

Or la société politique n'est pas réclamée par la seule nature humaine. Elle est une conséquence immédiate des progrès et des besoins de la société familiale pour laquelle l'homme tout d'abord est fait. D'où il suit que là où le suffrage est réclamé par la nature du gouvernement qui régit une nation, pour désigner un mandataire de l'autorité civile, il doit être exercé par les chefs de famille et ces chefs —d'après S. Paul—ce sont les hommes.

Le cardinal Manning écrivait: La femme s'étant engagée, par le mariage, à son mari et aux enfants à naitre, n'a pas le droit de contracter un deuxième engagement qui l'empêcherait de tenir le premier, tout en absorbant, par ailleur, ses forces et son temps.

Or, un penseur a dit: "Une politicienne de plus, une mère de moins".

Donc, avis à ceux ou à celles qui préconisent la dépopulation.

En second lieu, n'est-ce pas dans l'intérêt des bonnes moeurs et de l'ordre que de tout temps les législateurs ont, comme d'un commun accord, refusé à la femme toute participation aux droits politiques.

L'instinct de tous les peuples a toujours senti que la femme en s'exposant aux agitations de la place publique, perdrait quelque chose de son charme et du respect dont elle est l'objet.

Un célèbre jurisconsulte romain disait: "La liberté d'exercer les offices publics s'accorderait mal avec la divine pudeur de la femme." De plus S. Paul disait: "Les femmes n'ont point à élever la voix dans les églises; qu'elles écoutent avec silence et avec pleine soumission; je ne leur permets pas d'enseigner et de dominer sur les hommes car Adam a été formé le premier et c'est Eve qui fut la cause de la prévarication."

Ne pourrions-nous pas conclure que S. Paul était implicitement anti-féministe?"

A l'encontre de la thèse de M. Shortliffe, M. Cournoyer prouva que les hommes de la Révolution française se montrèrent hostiles à l'accession des femmes dans la politique.

Poursuivant son plaidoyer, l'orateur cite Pie XI: "Il appartient aux pouvoirs publics d'adapter les droits civils de la femme aux exigences de notre époque en tenant compte a) du

(suite à la page 4)

## Chronique de l'A.C.F.A.

Il nous a fait plaisir de remarquer au débat du 28 novembre, que plusieurs centres du district d'Edmonton étaient bien représentés. Vous nous pardonnerez de spécifier les noms de Morinville et de Legal.

* * *

Nous assistions dimanche dernier à la distribution des prix du Concours aux élèves de l'école Saint-François à Edmonton-Nord. Nos sincères félicitations aux élèves et à l'institutrice pour le joli programme.

* * *

Par notre entremise, le comité des lettres circulaires a envoyé, samedi dernier, une communication qui est très importante. Dans cette lettre vous trouverez des sujets de discussion pour une bonne assemblée. Nous demandons aux membres de chaque cercle de se rendre à l'appel de leurs officiers et de venir étudier sérieusement les problèmes qui se posent actuellement pour notre Association. De cette façon, les différents comités pourront connaitre l'opinion générale et ils pourront ainsi agir d'après les idées générales. Non pas que nous voulions donner l'impression que vos comités et les membres de l'Exécutif ne sont pas compétents pour résoudre ces problèmes, bien au contraire, mais comme ces questions intéressent tous ceux qui ont à coeur notre survivance nationale, les comités demandent aux membres de bien vouloir faire connaitre leurs opinions. Il est beaucoup plus facile de changer un programme qui n'est pas encore complété que d'attendre que ce programme soit mis à exécution. Vos réponses ou suggestions pourront aider grandement à l'orientation future de l'A.C.F.A. Nous comptons sur vous. Serons-nous déçus?

* * *

On nous fait remarquer qu'à plusieurs endroits les membres ne se rendent pas aux assemblées. Nous comprenons fort bien qu'un membre bien convaincu puisse avoir une raison sérieuse pour s'absenter d'une assemblée de temps à autre. Ce n'est pas là la cause de ces plaintes. On ne se rend pas régulièrement aux assemblées. Regardons nos adversaires et suivons leur exemple. Est-ce que les Francs-maçons ne se rendent pas à leur loge régulièrement? Est-ce que les orangistes ne font pas la même chose? Pour eux, les sacrifices ne comptent pas lorsqu'ils sont faits pour la cause. Serions-nous moins convaincus qu'eux? D'ailleurs nous savons de bonnes sources que leurs réunions ne sont pas agrémentées de partie de boxe ou de lutte, ni de partie de gouret ou de danse? Ils ne vont pas là pour s'amuser, mais pour travailler. Mais il nous semble que lorsqu'on demande aux membres et à leurs amis de se rendre pour se retremper pendant une ou deux heures, pour avaler du patriotisme cru, nos gens n'en veulent pas.

Oh! il y en a plusieurs qui sont sincères et pour qui, une assemblée de cercle est un devoir, mais ils sont rares. On dit que ces assemblées sont bonnes pour les vieux ou les femmes. Serait-il convenable de dire que ces personnes convaincues voient plus clair que les autres? Probablement. Une chose est certaine, l'histoire s'est répétée par le passé et elle se répètera. N'avons-nous pas entendu parler des luttes du Manitoba? de celles de l'Ontario et de la Saskatchewan? Pouvons-nous dire que nous ne les aurons jamais en Alberta? Du reste, si l'A.C.F.A. ne faisait rien autre chose que de travailler à l'organisation des Concours de français, elle aurait déjà sa raison d'exister. Ne voyons-nous pas de nos jeunes filles, que l'A.C.F.A. a aidé financièrement à compléter leur école normale, se dévouer à l'enseignement bilingue? Ne réussissent-elles pas mieux que les autres? Notre travail ne peut pas s'accomplir dans une semaine, ni dans un mois, ni dans dix ans. Nous pouvons fortifier nos positions graduellement, mais il nous faut du temps afin de travailler à la formation de la génération qui pousse.

Pour plusieurs, malheureusement, ces questions ne veulent rien dire. On donne pour excuse qu'à chaque assemblée on demande de l'argent. Nous ne voulons pas avoir le monopole du temps libre de chaque franco-albertain, pas plus que nous avons l'intention de lui demander son dernier sou. Nous pensons tout simplement qu'en venant à une assemblée de cercle, nos gens pourront comprendre la grandeur de notre mission et qu'ils nous aideront. Demandons-nous si nous avons fait notre part pour assurer à nos enfants un milieu bilingue? Demandons-nous si nous avons fait des sacrifices pour conserver intact, l'héritage qui nous fut transmis par nos parents: notre lan-

(Suite à la page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

# Le Royaume de l'Intérieur

## Le "bénédicite"

Le respect humain a été un des plus grands maux du siècle qui vient de s'éteindre si tristement au point de vue religieux.

A mon avis, cependant, le mal a diminué beaucoup.

Ainsi, au restaurant, le nombre de ceux qui font maigre le vendredi est bien plus considérable.

Il y a cependant une marque très nette de leur respect religieux et de leur croyance en Dieu, dont trop de catholiques rougissent. . . hors de chez eux. Ils l'apprennent à leurs enfants, ils ne voudraient pour rien au monde ne pas la montrer dans un milieu catholique: c'est le **Benedicite**.

Dans les villes d'eaux, à table d'hôte, au restaurant, en chemin de fer, partout ailleurs que chez soi, c'est à qui l'oublie; mais si, dans une réunion, un monsieur a le courage de faire son signe de croix avant le repas, presque toujours quelques dames, honteuses, de son entourage, s'empressent d'esquisser le même signe et de marmotter leur petite prière.

Or, quelle meilleure manière, pour un arrivant dans ces lieux publics, de trouver une façon de se faire connaître, et de se créer des relations momentanées avec des personnes partageant les mêmes idées religieuses? On peut bien avoir la chance de se reconnaître le dimanche à l'église, si l'on va à la messe, mais c'est bien moins public et bien moins fréquent. A la table d'hôte des villes d'eaux, c'est certain et à l'heure fixe.

Et puis, c'est souvent un moyen de ne pas laisser les conversations prendre un tour licencieux. Un homme non croyant bien élevé évitera ce qui pourrait blesser son voisin catholique; s'il est mal élevé il s'attirera la réprobation de l'entourage, car en somme celui qui fait sans ostentation comme sans crainte, en homme en ayant l'habitude, son signe de croix avant de commencer son repas, attire le respect.

DAZIN-ELOY.

## L'aménité

L'aménité est cette douceur ineffable que reflète une grande âme. Cette nature exquise attire et enchante, communiquant à tous, les bienfaits d'un coeur délicat et sensible qui se donne dans un sentiment de douce bonté.

L'aménité est le propre d'un coeur bien né; la brusquerie et la froideur lui sont étrangères; tous ses mouvements se confondent dans une délicatesse charmante et gentille. L'enfance la devine, l'âge mûr l'apprécie, et la vieillesse la bénit. Quel est l'enfant qui n'a l'intuition de cette bonté avec laquelle on l'entoure? Il se sent attiré vers ceux qui le traitent ainsi et leur rend, par sa gratitude, des témoignages tangibles d'un coeur reconnaissant. Il apprend à les aimer et jamais il n'oublie, le long de sa vie, ceux qui l'ont ainsi comblé.

L'âge mûr, pétri aux émotions diverses, à l'ingratitude des gens et à la diversité des événements, apprécie dans une large mesure ce sentiment profond et délicat, partage des grandes âmes.

La douceur fait régner autour d'elle une atmosphère, suave et délicieuse, qui enchante et ravit; elle est la source qui abreuve tous ceux qui ont soif de justice et de bonté.

La vieillesse, surtout, la bénit dans sa bienveillante sollicitude et dans ses tendres soins. A cet âge où l'expérience reproduit les choses sous leur vrai jour, où elle a subi les durs assauts de l'existence, l'aménité dont on l'entoure fait oublier les cruautés de la vie, adoucit l'heure présente et dissipe les nuages qui obscurcissent l'horizon. Le bon Dieu se plait à cultiver, chez les âmes dignes, cette fine fleur; et s'il se plait à la contempler sur cette terre, Il la récompensera, comme elle le mérite, dans les sentiers du paradis où s'épanouissent ses soeurs.

Ornons notre esprit de belles vertus, et surtout, pratiquons la douceur afin de laisser après nous le bien doux souvenir d'une douce et maternelle bonté.

MARIE-JOSE.

## Féminine douceur

Une maison sans femme est un jardin sans fleurs, une journée, sans soleil, dit un proverbe arabe. Le "Home" où on ne sent point une féminine présence, est froid. Il manque, lorsqu'on y pénètre, cette sensation de douceur et de bienvenue qui fait pressentir le havre reposant où la vie est meilleure.

La présence d'une femme on la devine même qu'elle est invisible, elle est inscrite en mille riens qui sont toujours dans l'existence journalière. Ce sont les bibelots finement choisis, méticuleusement rangés, c'est un vase dont l'eau claire fait vivre une rose, c'est un coussin qui originalement jette une tache de clarté joyeuse, une dentelle qui enrichit un meuble, un napperon adroitement brodé, dont la blancheur est un sourire sur le bois bien ciré d'une table. Que sais-je encore?

Tous ces témoins muets expriment une féminine douceur à laquelle, malgré lui, le coeur se prend et se complait.

Ne craignez donc point vos peines gentes maitresses de maisons, fées du logis, vos efforts de séduction portent toujours leurs fruits, on aime le foyer où s'active une ménagère diligente, une coquette magicienne dont les mains aux doigts agiles embellissent tout autour d'elle.

### De l'autre monde

Un monsieur, en lisant son journal, voit à sa grande stupéfaction l'annonce de sa mort. Il téléphone à un ami.

—Allo, as-tu vu dans le journal de ce matin, on y annonce ma mort!

—Oui; d'où diable me téléphones-tu? demanda l'autre au bout du fil.

### Chacun ses affaires

Le juge.—Comment! vous avez vu ce "tramp" attaquer votre belle-mère et vous n'avez pas fait un geste pour l'aider!. . .

L'homme.—Tant pis pour lui, y'avais qu'à se tenir tranquille.

# Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

## BONNYVILLE

### CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Vendredi! Jour de notre assemblée, alors jour heureux pour nous. Cette heure est toujours une des plus intéressantes de la semaine, car à ce moment toutes les bonnes volontés sont toujours unies.

Comme toujours, la prière et la lecture des minutes commencèrent l'assemblée.

Ensuite, ceux qui étaient chargés de surveiller les quelques-uns d'entre nous qui se sont oubliés dans leur tenue, cette semaine, ont été priés de lire leur liste. Les surveillants avaient eu soin de mettre après chaque nom le nombre de fois que chacun avait été trouvé en défaut. Quelques-uns n'ont pas dû être bien amusés par la lecture de cette liste.

Quelques détails, donnés par notre directrice, sur le dévouement filial et autres faits instructifs nous ont fort intéressés. Aussi, nous aurions été d'avis de voir l'heure se prolonger, mais chaque chose à son temps. Avant de nous séparer nous avons chanté "O Canada".

* * *

### CERCLE STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Après la prière habituelle, M. le président nous a indiqué les différents points que les avant-gardistes du cercle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus devaient observer mieux qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à présent:

(a) La politesse entre nous;
(b) Le silence pendant la classe;
(c) L'assistance plus assidue à la sainte messe sur semaine.

Les minutes ayant été adoptées les membres de notre cercle ont lu leurs compositions sur: "Le martyr des Pères Bréboeuf et Lalement". La composition de Mlle Maria Thomas a été considérée comme la plus intéressante.

Nous avons ensuite choisi une composition orale sur "Champlain" comme sujet de notre prochaine réunion.

Le chant "O Canada" a terminé notre assemblée.

Cécile Fraser,
secrétaire générale.

24 novembre.

## FALHER

### AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Les membres du cercle Ste-Croix ont tenu à intéresser grandement leurs visiteuses, lors de leur dernière réunion, en exécutant un programme très intéressant.

Après la récitation de la prière, un mot de bienvenue est adressé à notre chère Soeur Supérieure et aux deux déléguées du cercle Sacré-Coeur, Mlles Irène Ethier et Eugénie Rey.

Mlle Rachel Gervais fait la lecture des minutes et la revue des propositions. Comme le tout est en ordre MM. Albert Dupuis et P. Gamache en demandent l'adoption.

Tous les avant-gardistes sont très attentifs à la leçon d'histoire naturelle que leur présente Mlle Diane Villeneuve. Ce travail se clôture par une intéressante joute sur les mauvaises plantes. Disons à la gloire des garçons de ce cercle que la victoire reste de leur côté.

Les conseils à suivre pour les jours de pluie nous sont gracieusement donnés dans le chant de Mlles Adèle Pariseau, Thérèse Morin et Jeanne Constantin.

M. Albéric Aubin nous entretient du R. P. Daniel. De quel courage n'a pas fait preuve ce brave missionnaire. En écoutant le récit de ses exploits puissions-nous acquérir une parcelle de ce grand coeur.

Ceux qui connaissent la déclamation "La harpe et la girouette" savent que Mlle Thérèse Langelier a intéressé son auditoire par cette récitation.

"Canadiens toujours", ce beau chant est de mise dans une réunion d'Avant-Garde puisque nous petits albertains voulons rester catholiques et canadiens **toujours et jusqu'au bout.**

Soeur Supérieure après avoir félicité ses enfants les engage à toujours se dévouer pour la cause canadienne avec la même ardeur qu'ils déploient aux heures d'Avant-Garde.

M. le président remercie, accepte l'ajournement de l'assemblée demandé par Mlle Thérèse Langelier et M. P. Gamache, puis il invite à entonner l'hymne national.

Lundi le 27 novembre, les écoliers de Falher ont eu le plaisir de passer une bonne heure en Chine, grâce au dévouement de M. l'abbé Gagnon qui a passé dix belles années de sa vie dans cette contrée et qui se dépense maintenant sans compter à la mission du Fort Saint-Jean.

Les enfants ont bien joui de cet agréable entretien, ils en garderont un bon souvenir.

Que M. l'abbé Gagnon veuille bien accepter leurs plus sincères remerciements.

## LEGAL

### AVANT-GARDE D'YOUVILLE

**Septembre, Octobre, Novembre**

Non! l'Avant-Garde d'Youville n'est pas morte! Elle exécute tout simplement, sans bruit, son programme tracé lors du congrès général de l'A.C.F.A.

Après ses élections son premier souci a été d'organiser la journée de prières, de louanges et de réparation en l'honneur de l'Année Sainte. Le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, fut le jour choisi pour faire revivre le souvenir de notre Rédemption. Communion générale, chant de circonstance à la messe, vénération de la relique de la Sainte-Croix, prières et cours appropriés en classe, chemin de croix, bref rien n'a été épargné pour que cette journée reste à jamais gravée dans le coeur des avant-gardistes.

Dès les premiers jours de septembre chaque cercle s'est mis à l'oeuvre, conscient de l'importance et de la répercussion sur les non-avant-gardistes, des études assignées ainsi que des faits et gestes de chacun de ses membres. Pour atteindre plus facilement l'avant-gardiste, pour l'aider à devenir un modèle, un chef est élu par les membres pour surveiller la bonne tenue et le bon langage. Chaque faute est signalée, corrigée, marquée dans un cahier par le chef surveillant et rapport en est fait à l'assemblée.

**Etudes**

Le premier mois le cercle Jeanne Le Ber nous rappelle toute la beauté de la vieille coutume canadienne: "La prière en famille". Ces benjamins de l'Avant-Garde d'Youville ne sont pas les moins intéressants. Leur petit dialogue nous remet sous les yeux une scène familiale pleine de souvenirs. Le mois suivant, ils nous parlent des "Epluchettes". Nous sommes charmés d'apprendre ce qu'est un "épi d'amour" et ce qu'il apporte à celui qui le trouve.

Le cercle Jeanne Mance, à qui revient l'étude des femmes célèbres de notre histoire, nous présente Marie de l'Incarnation en septembre et Mme de la Peltrie en octobre. Ce cercle dramatise ses héroïnes. De cette façon l'histoire devient plus captivante, les petits l'apprennent et la retiennent plus facilement.

Le cercle Maisonneuve, qui se glorifie d'avoir à étudier les héros de la domination française, nous lit une composition sur Cartier et sur Maisonneuve.

Au cercle Goutier les hommes célèbres de la domination anglaise: le grand Salaberry, notre fier "Léonidas canadien", passe sous nos yeux. Un avant-gardiste s'improvise professeur et interroge les "Goutier".

Ils savent nous démontrer toute la valeur de ce héros de la guerre de 1812. En octobre ils font paraître sur la scène le grand "blessé de l'Ouest", Mgr Langevin, dans un dialogue plein d'entrain.

Le cercle de l'Erable consacre les deux premiers mois de l'année scolaire à l'étude du plus patriotique de nos poètes: Octave Crémazie.

Les études de novembre restent dans le secret. C'est qu'elle serviront à une assemblée modèle, pour la paroisse, la semaine prochaine.

**Résolutions**

1. Sur proposition de Mlle Antoinette Demers, secondé par M. Elie Lauret, il est résolu que les cercles Goutier et de l'Erable s'abonnent à la Survivance.

2. Sur proposition de Mlle Jeannette Trudeau, secondé par Mlle Léonie Desrosiers, il est résolu, après discussion, que les avant-gardistes fassent une "guignolée" dans la paroisse en vue de faire une rafle dont les bénéfices nous permettront d'acheter quelques volumes canadiens.

3. Sur proposition de Mlle Simone Laflamme, appuyé par Mlle Léa Deschâtelets, il est aussi résolu que la secrétaire présente la demande officielle à la commission scolaire d'une bibliothèque pour l'école.

4. Sur proposition de Mlle Annette Potvin secondé par Lorraine Desrosiers, il est de plus résolu que Mlle Léonie Desrosiers soit notre bibliothécaire.

Notre présidente, Mlle Léona Proulx et Mlle Annette Potvin, secrétaire, se sont imposé la tâche de faire elles-mêmes la "guignolée". Elles sont bien accueillies dans la paroisse et tout fait augurer que nous aurons une grosse rafle.

L'Avant-Garde d'Youville a recruté quarante-cinq nouveaux membres actifs avec la présente année scolaire. Elle compte donc actuellement cent trente-cinq membres actifs.

Notre président honoraire, M. le curé Goutier, daigne rehausser nos assemblées par sa digne présence et nous encourager par de bienveillantes paroles. Ses pratiques avis nous sont précieux. M. le vicaire, l'abbé Bérubé, nous manifeste aussi un bien vif intérêt.

Annette Potvin,
secrétaire de l'Avant-Garde
d'Youville de Legal.

## DONNELLY

### AVANT-GARDE BELHUMEUR

**Cercle Taché.** Notre assemblée, aujourd'hui, est des plus intéressantes de l'année. La prière dite, le drapeau salué, Mlle la secrétaire nous lit les minutes qui sont adoptées telles que lues par Mlle Yvonne Tanguay secondée par M. Roger L'Heureux. M. le président proclame le camp Saint-Léon vainqueur dans la guerre au "parler négligé". Mlle Thérèse Poulin, du camp Saint-Guy sort victorieuse avec 58 points. Mlle Yvette Houde est deuxième et Mlle Reine Fillion, troisième.

Notre programme du jour commence avec Medeleine de Verchères. Mlle Yvette Houde procède à l'analyse littéraire sur un fait historique traitant de notre héroïne. M. le président dent la félicite de son beau travail et invite Mlle Victoria Gagné à présenter le sien. Celle-ci choisit pour lecture "Un fait peu connu de Mme de LaNaudière". Cette histoire intéresse vivement la classe qui ne connaissait pas ce haut fait de Madeleine. Ensuite, suit la lecture des poésies. Oui, je dis bien, des poésies. Les élèves du septième ont essayé leur talent littéraire et Mlles Régine Fillion et Cécile Houde sortent premières du concours. Elles sont priées de venir lire leur travail aux élèves avides de les entendre. Après cette lecture, nous entonnons de tout coeur notre chant: "Madeleine de Verchères".

M. Raymond Maisonneuve vient ensuite lire sa composition intitulée: "Mon pupitre" et Mlle Aline Fillion lit son travail "Mon jardin". Mlle Alice Forcier récite avec âme: "La patrie" par O. Crémazie. Alice est convaincue et nous le fait sentir au cours de cette belle déclamation patriotique. Pour lui montrer que tous nous pouvons comme elle nous entonnons le chant: "Canada, beau pays, ma patrie".

M. le président invite notre compagne, Mlle Cécile Brulé à venir enseigner sa leçon de géographie. Elle réussit fort bien. Félicitations à notre chère amie!

Ah! écoutez donc cette cloche qui sonne. . . chacun se demande pourquoi. C'est quatre heures. Nous sommes forcés de clore notre assemblée d'Avant-Garde. M. Roger L'Heureux propose l'ajournement, il est secondé par M. Guy Parent. L'hymne national termine cette heure goûtée et inoubliable.

Cécile Houde, secrétaire.

* * *

Voici les poésies qui ont été jugées les meilleures.

**Madeleine de Verchères**

Madelon, avec deux bambins, gardait
le manoir
De Verchères. Les Iroquois, dans leur
grande haine
Attaquent le fort qu'ils croient déjà
sous leur pouvoir.
Mais. . . ils reculent vite devant Madeleine.

Aussi vaillant que son père, le noble
de Verchères,
Elle sut garder ce qui lui était le plus
cher.
De cette héroïne, de plus près je
veux suivre la trace
Et tenir jusqu'au bout pour Dieu et
pour la race.

**Régine Fillion (11 ans)**

* * *

**Madeleine de Verchères**

Oh! quel grand, brave et noble coeur
Dans la poitrine de notre soeur!
Vaillante, tu fus, noble Madeleine. . .
Pour le Canada, tu luttas sans peine.

Parmi tes fils, dans tes tristes jours,
Il en est un, dont le nom nous quitte
jamais.
Dollard par son courage et sa bravoure,
Combattit, au Canada, comme un vrai
Français.

A son noble exemple, la vaillante Madeleine,
Combattit la vile troupe indienne!
Sous le canon, et la balle qui vole,
Les agresseurs sont pris d'une rage
folle.
Les Iroquois retraitent dans leur forêt,
Et la petite garnison bien armée
Contre les Iroquois par milliers
Goûte, grâce à Madeleine, la paix et
le progrès.

**Cécile Houde (12 ans).**

* * *

**Cercle Lafontaine.** Le 25 novembre notre assemblée s'ouvre à 2 hrs 30 par la prière. Nous saluons tous le drapeau avec fierté. M. Bernard Boulet, délégué de l'exécutif général, assiste à notre assemblée. C'est avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue. Le chant "O Canada, mon pays, mes amours" qui est ensuite entendu montre notre fidélité. Nous continuons avec la lecture des minutes de la dernière assemblée. Philippe Tanguay propose que les minutes soient adoptées.

Le compte-rendu des bons points est pris ensuite et la médaille est gagnée par Mlle Réséda Mailhot.

Quelques propositions qui nous intéressent beaucoup sont faites par nos membres encouragés.

Quelques élèves maintenant expriment leur patriotisme en lisant leurs compositions. "Vive le Canada".

M. Bernard Boulet nous intéresse avec l'histoire "Les dix plaies d'Egypte". Les réponses données au questionnaire fait à la fin de la leçon montrent le succès de la leçon.

Une causerie sur Dollard est donnée par Françoise Boulet, Yvette Servant, Laurette Giroux, Gilberte Fillion, Germaine Collin. Nous écoutons tous attentivement les quelques mots que chacune nous dit de Dollard.

Nous avons maintenant une lecture des compositions "Joseph et ses frères" laquelle nous montre à toujours être prêts à pardonner les offenses.

Notre président remercie au nom du cercle, M. Bernard Boulet de la leçon intéressante qu'il nous a donnée. Il l'invite à revenir encore parmi nous.

L'ajournement de l'assemblée fut proposé par M. Benoit Collin. Notre belle et intéressante réunion se termine par la prière et l'hymne national.

## COLLEGE DES JESUITES

### AVANT-GARDE GARNIER

**Les Iberville.** Samedi dernier, la section des grands de l'Avant-Garde tint sa seconde réunion. La séance tourne autour d'une question: "Le patriotisme chez les Canadiens français". On étudie la question selon les données du cardinal Villeneuve, exprimée dans sa première lettre pastorale au diocèse de Gravelbourg.

Suit une leçon de chose: comment se présenter en public? Articulation, prononciation, souplesse et aisance dans le maintien, tout y passe.

Edmond St-Arnaud se risque les yeux fermés dans une improvisation sur la nécessité du grec au collège. Normand Boucher s'élance à l'attaque contre le camarade Lévesque qui se fait l'avocat du diable. Normand s'y donne avec tant de chaleur, de naturel et de vie qu'il emporte le morceau et impose le respect du grec au collège.

**L'Exécutif.** L'exécutif rédige le programme de la séance générale du 6 décembre. Les "Frontenac", sous la direction d'Albert Le Grand, seront à l'honneur cette fois. Discussion historique sur le rôle de Frontenac, concours d'Histoire du Canada, improvisation, déclamation, tout le programme promet d'être intéressant.

Emile, Madore, secrétaire.

*Aux petits Franco-Albertains*

# Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

**DEUXIEME PARTIE**

## DOMINATION ANGLAISE

### QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

**23. Que faut-il penser de Sir James Murray?**

L'homme qui a eu le courage d'écrire, non pas à son épouse, mais au gouvernement impérial, les lignes qui vont suivre, n'était certainement pas un bigot, ni un fanatique:

"En dehors des limites des villes, on compte 19 familles protestantes. Quant aux Anglais des villes, la plupart sont venus à la suite de l'armée. Ce sont des gens de peu d'instruction, des aubergistes, des gens qui ont leur fortune à faire. Ils forment la plus immorale collection d'individus que je connaisse.

Quant aux Canadiens, ils forment une race frugale, industrieuse et morale."

La meilleure preuve de la largeur d'esprit de Murray, c'est la haine et les calomnies dont il fut l'objet de la part des fanatiques, qui finirent par obtenir son rappel.

Si ses actes parfois se ressentent du milieu où il a vécu, l'histoire ne peut s'empêcher de reconnaitre en lui un homme droit et une âme généreuse.

Bref, il valait mieux que ses maîtres et il a droit à notre reconnaissance.

**24. Dans quelle situation se trouvaient nos pères au lendemain du départ de Murray?**

a) Ils avaient réussi—par un moyen détourné—à s'assurer un évêque.

b) Ils avaient fait connaître à Londres leurs réclamations contre l'abolition soudaine des lois françaises et contre l'établissement d'une chambre d'assemblée.

c) Ils avaient converti le gouverneur à leur cause.

C'était déjà beaucoup; mais en réalité il n'y avait rien de définitivement réglé et l'avenir restait gros d'alarme.

Londres avait envoyé le baron de Mazères pour enquêter sur la situation. C'était un homme intelligent qui nous était franchement opposé.

Les enquêtes et les contre-requêtes affluaient au cabinet impérial. Il y en avait déjà toute une collection, quand Murray arriva en Angleterre pour offrir ses explications.

Le ministère aux abois, ne sachant plus où donner la tête, appela à son secours les hommes de loi, les suppliant de préparer l'opinion publique par quelque décision désintéressée (?)

Les jurisconsultes se mirent à l'oeuvre et la balance à la main mesurèrent avec soin la valeur de tant d'informations contradictoires. Ils finirent, avec mille distinctions qu'il leur semblait:

1. Qu'étant donné que les Canadiens avaient déjà un évêque, il valait mieux admettre le fait accompli que de se morfondre à s'enquérir d'où il tenait sa juridiction;

2. Qu'ils doutaient de la valeur de la proclamation royale, du roi Georges, abolissant "motu proprio" les lois françaises au Canada, parce que la dite proclamation n'avait pas reçu la sanction du parlement.

3. Que dans les circonstances exceptionnelles, où se trouvait le Canada, l'établissement d'une Chambre d'Assemblée n'était pas opportun, du moins pour le moment.

Appuyé sur ces déclarations, le parti au pouvoir était en état de se défendre contre les reproches de l'opposition: mais le malaise n'en continuait pas moins entre les anciens et nouveaux sujets du Canada.

François Joseph Cugnet, au nom des Canadiens, voulait obtenir un Conseil plus nombreux et plus représentatif; Mazères, au nom des Anglais exigeait une Chambre d'Assemblée.

Il faudra encore plusieurs années de tiraillements et de pourparlers pour résoudre le problème; mais un jour (en 1774) grâce à l'influence de Murray et de son successeur Carleton le Parlement impérial nous dotera d'une nouvelle constitution: l'Acte de Québec.

**Chronologie et informations supplémentaires—1760 à 1774.**

1760, juin—Mort de Mgr de Pontbriand, dernier évêque de Québec sous la domination française.

1763, 10 février—Traité de Paris.

7 octobre—Proclamation du roi pour délimiter le pays.

21 novembre—Murray nommé gouverneur.

1763—Soulèvement des sauvages de l'ouest des grands lacs, sous la conduite de Ponthiac, prise de Michillimakinac et autres forts; échec devant Détroit.

6 août—Défaite décisive des sauvages de Ponthiac, au combat de Edge-Hill par le général anglais Bouquet.

1763, 15 sept.—Choix de M. de Montgolfier par le clergé.

1764, juin.—Premier numéro de la Gazette de Québec, journal bilingue; 150 abonnés.

10 août.—Commencement du régime civil despotique absolu.

17 septembre.—Ordonnance abolissant les lois françaises.

1766—Soumission définitive de Ponthiac aux autorités anglaises.

17 février.—Le roi reconnait aux Canadiens le droit d'être jurés sans prêter le serment du test.

16 mars.—Sacre de Mgr Briand par Mgr de Termont, évêque de Blois.

Avril.—Arrivée de Carleton comme lieutenant-gouverneur et de Mazères comme commissaire enquêteur.

26 juin.—Retour à Québec de Mgr Briand.

—Rapport de York et de Grey conseillant le désaveu de l'ordonnance du 17 septembre 1764.

1767—Le Conseil Privé déclare que les accusations portées contre Murray sont mal fondées.

—Enquête faite par Carleton sur l'administration de la justice; nombreux abus signalés.

1768—Carleton est nommé gouverneur.

1769—Assassinat de Ponthiac dans les forêts de Cahokie, par le coureur des bois Williamson.

1770—Premier voyage de Carleton en Angleterre, Cramahé, administrateur par intérim.

1772—Mgr d'Esglis, le premier canadien, qui ait porté la mitre, nommé évêque de Dorylée, in partibus et coadjuteur de Mgr Briand avec future succession.

1773—Rapports de Mariott, Wedderburne et Thurlow, le premier contre nous; les deux autres, le dernier surtout favorables.

—Pétition des Canadiens pour s'opposer à l'établissement d'une Chambre d'Assemblée et pour demander au roi les lois françaises, le réajustement des frontières et la jouissance des droits et privilèges des sujets britanniques.

—1773—Suppression par le pape de l'ordre des Jésuites.

**25. Quel fut notre deuxième gouverneur civil et que faut-il en penser?**

Lorsqu'au printemps 1766, Murray prit la route de Londres pour aller se justifier auprès du roi, le brigadier général Guy Carleton fut nommé lieutenant gouverneur.

Comme la véritable situation de notre pays était encore plus ou moins un mystère pour les ministres impériaux, le procès de Murray traîna en longueur et, au mois de janvier 1768 Carleton dut être investi définitivement des pouvoirs de gouverneur.

Son administration devait être une des plus remarquables de notre histoire:

a) A cause de sa **durée:**

Il gouverna notre pays pendant 20 ans; il fut d'abord lieutenant gouverneur de 1766 à 1768, puis une première fois gouverneur, de 1768 à 1778, alors qu'il démissionna; mais le 23 septembre 1786, devenu Lord Dorchester, il revint à Québec et gouverna le Canada jusqu'en 1796.

Aucun autre gouverneur ne sera maintenu si longtemps en charge sous la domination anglaise.

b) A cause de **l'importance des événements,** qui se produisirent sous sa longue administration.

Signalons les trois principaux:

L'Acte de Québec, 18 juin 1774.
L'invasion américaine, mai 1775.
L'acte constitutionnel, mars 1791.

c) A cause des **hautes qualités** dont il a fait preuve, au milieu des circonstances les plus critiques.

Il s'est montré avant tout **sage et conciliant.**

A l'école de Mazères et Cie. qui criait sans cesse: "Assimilons au plus vite!", il ne s'est pas lassé de répondre commençons par nous concilier les sympathies de nos nouveaux sujets."

Il avait incontestablement **l'esprit large et le courage de ses convictions.**

Il a su saisir les difficultés de la situation et il n'a épargné aucun effort pour la faire bien comprendre aux autorités impériales.

Cela doit nous suffire et nous dispenser de critiquer certains détails de son programme, qui ne concordaient pas exactement avec nos espérances.

Il a été accusé d'inertie dans les premiers temps de l'invasion américaine; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il se trouvait alors dans une position des plus précaires.

Il s'est généralement inspiré des seuls intérêts de la colonie. Il a droit à notre vive reconnaissance.

**26. Que faut-il entendre par l'Acte de Québec?**

L'Acte de Québec est un ensemble de dispositions nouvelles, votées par le Parlement impérial, pour doter le Canada d'un système de gouvernement mieux adapté aux besoins de la population.

L'Acte ou le bill de Québec avait été introduit à la Chambre des Lords au mois de mai 1774. Le 13 juin, après de longs et célèbres débats, il était voté en troisième lecture par 56 voix contre 20. Soumis de nouveau à la Chambre des Lords, avec les amendements des Communes, il y traversait sa dernière phase législative, le 16 juin 1774.

Il statuait à la fois sur la question religieuse, politique et légale.

**a) Religieuse.**

L'article 5 du bill déclare que les sujets catholiques romains peuvent conserver "le libre exercice de leur religion sous **la suprématie du roi.** L'article 4 du traité de Paris autorisait le **culte de la religion romaine;** l'Acte de Québec autorise le libre exercice, non seulement du culte, mais de la **religion romaine** sans distinction.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

# La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 6 DECEMBRE 1933 PAGE 3

## Au fil de la plume

### Le groupe franco-canadien

Un collaborateur du "Devoir" a fait dans l'Annuaire du Canada, édition 1933, un intéressant relevé des statistiques du dernier recensement (1931) sur les races au Canada. L'annuaire du Canada, édition 1932, ne donnait pas ces renseignements.

On constate, écrit ce collaborateur, que la population totale d'origine française au Canada est de 3,000,000 dont 2,270,059 dans la province de Québec; 136,999 au Nouveau-Brunswick; 56,629 en Nouvelle-Ecosse; 12,962, dans l'Ile-du-Prince-Edouard; 299,732 en Ontario; 47,039 au Manitoba; 50,700 en Saskatchewan; 38,377 en Alberta; 15,028 en Colombie canadienne.

La population d'origine britannique est de 5,381,071 dans tout le Canada.

La population d'origine française représente 28.22 p.c. de la population totale; celle d'origine britannique (anglaise, irlandaise, écossaise et autres), 51.86 p.c.

La population d'origine française dans la province de Québec se chiffre à 2,270,059, celle des races britanniques à 432,726 et celle de race juive à 60,087.

Les franco-canadiens forment une minorité, mais une minorité qui compte et dont on doit tenir compte. Elle représente une puissance que nous ignorons trop souvent, dont nous ne savons ou ne voulons pas nous servir. Et c'est en faisant connaitre cette puissance que nous nous ferons respecter là même où ne sommes qu'à peine tolérés. Ce n'est pas très glorieux de constater que trop de nos compatriotes s'accomodent fort facilement de cette tolérance. Et qu'arrive-t-il? On en vient à ne plus s'émouvoir des outrages faits à la langue française. On rougit de son ascendance, et pour la faire oublier on s'écrase devant ceux-là mêmes qui, malgré un sourire hypocrite et apparemment approbateur, ne respectent que ceux qui, fièrement, savent se tenir debout!

* * *

### Un non-sens économique

Il s'agit d'immigration.

Depuis plusieurs semaines, on parle beaucoup d'immigration. Un certain général de Lethbridge a visité plusieurs villes de l'Ouest et s'est déclaré très en faveur d'une reprise de l'immigration. Nous n'avons que faire présentement de nouveaux immigrants, déclarait récemment M. Athanase David, secrétaire de la province de Québec. Les villes sont encombrées de centaines de mille chômeurs; les campagnes débordent d'un surplus de population qui s'en va vers la ville. Nous récoltons du blé plus que nous n'en pouvons vendre et les prix des denrées agricoles, à cause de l'abondance de ces dernières, sont très bas.

Nous avons un surplus de main-d'oeuvre, ajoutait M. David. Il serait insensé d'en aller chercher davantage ailleurs.

Les règlements d'immigration pour l'hygiène sont très stricts et avec raison. Mais ne faut-il pas également protéger notre pays au point de vue économique et national, surtout au point de vue social? Il serait malheureux de laisser gangrener notre pays par une immigration qui ne ferait qu'accroître nos problèmes matériels, augmenterait la crise, et nous imposerait des problèmes sociaux nouveaux dont nous n'avons que faire.

Commençons donc par enrayer les ravages accomplis par la crise au sein de notre population avant de songer à faire venir ici des milliers d'immigrants qui pourraient fort bien grossir les rangs des candidats du communisme soviétique.

* * *

### En marge d'un débat

Le duel oratoire qui s'est livré entre deux étudiants de l'Université de Montréal et deux de l'Alberta a groupé un nombreux auditoire, mardi soir, 28 novembre, dans la salle des Promotions à l'Université.

C'est la première fois qu'un débat français avait lieu à l'Université d'Alberta. Nous devons en être reconnaissants à la Fédération nationale des Universités Canadiennes à qui revient la louable d'initiative d'avoir organisé de tels débats français à Winnipeg, à Calgary et à Edmonton.

Nos jeunes compatriotes de Montréal ont remporté la victoire, mais non sans livrer une dure lutte à leurs adversaires de l'Université albertaine. Nous sommes donc heureux de les féliciter. Ils font vraiment honneur à l'Université dont ils ont si bien défendu les couleurs.

Il va sans dire que malgré leur défaite les orateurs albertains, MM. Tellier et Shortliffe, ont produit sur l'auditoire une excellente impression. Ils sont assurément sortis de cette épreuve oratoire grandis dans l'estime de leurs compatriotes franco-albertains.

Comme on le sait, l'un des deux orateurs, M. Glen Shortliffe, est un compatriote de langue anglaise. D'aucuns ont pu se rendre compte qu'il manie la langue française avec une maitrise qui lui fait beaucoup d'honneur ainsi qu'à l'institution qui lui a enseigné cette langue.

Ce jeune homme a fait preuve de bravoure et de cran en se servant, dans ce débat, de la langue maternelle de ses auditeurs.

Sans le vouloir peut-être, il a donné une leçon à tous ces Canadiens français qui, consciemment ou non croient devenir des êtres supérieurs en oubliant les syllabes pourtant si harmonieuses que leur ont enseignées si religieusement leurs pères et mères. Ils servent admirablement bien la cause des défaitistes, de tous ceux-là à qui il est défendu de rappeler les devoirs nationaux, parce que ce serait troubler une léthargie du coeur et de l'intelligence où ils se complaisent avec tant de délices.

* * *

### Merci

A tous nos confrères qui ont eu la délicatesse de nous offrir leurs bons souhaits à l'occasion du sixième anniversaire de notre journal. Qu'ils soient persuadés que nous sommes loin de rester insensible à l'offrande de tels voeux. Ils nous sont très précieux et serviront assurément à nous encourager à continuer, dans la mesure de nos bien modestes ressources, notre travail de survivance nationale et religieuse auprès de nos compatriotes de l'Alberta.

* * *

### Les Caisses Populaires

Nous commençons cette semaine la publication d'un "catéchisme des caisses populaires "Desjardins"." Nous croyons répondre ainsi aux désirs de plusieurs de nos lecteurs qui veulent connaître la nature de cette organisation. Dans la province de Québec, les caisses populaires ont considérablement aidé les cultivateurs en encourageant l'esprit d'initiative et en aidant le travail local, surtout agricole, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société. Nous engageons donc respectueusement nos lecteurs à lire attentivement ce "catéchisme". Inutile d'ajouter qu'on ferait bien de le conserver. Chaque secrétaire de cercle de l'A.C.F.A. est invité à en garder une copie dans les archives de son cercle. Nous croyons savoir qu'au prochain congrès général de l'A.C.F.A. la question de l'établissement des "caisses populaires Desjardins" sera soumise à l'étude des congressistes. Il sera bon alors d'être renseignés.

Maurice Lavallée.

## En avant-propos

Faudrait-il croire que les déclarations de M. Beatty et de M. Bennett, ces semaines-ci, en faveur d'une "immigration contrôlée, modérée et dirigée" devaient servir d'avant-propos au plan que le général Hornby vient d'exposer à Winnipeg ces jours derniers? Le général Hornby est depuis vingt-cinq ans établi dans la région de Lethbridge, Alberta, où il a une ferme. Il a révélé son projet, à Winnipeg, devant la Chambre de commerce et aussi devant une réunion des unions ouvrières; il y est question d'amener au pays des milliers d'hommes recrutés dans les Iles britanniques, qu'une association particulière suivrait de très près. On ne sait si les groupes parmi lesquels il a parlé de ce plan ont bien accueilli les propos du général Hornby. Ce que l'on sait, —et la Liberté, de Winnipeg, insiste là-dessus,—c'est que les deux grands quotidiens manitobains, qui l'un et l'autre avaient reçu avec froideur les déclarations de MM. Beatty et Bennett, et ne manquèrent pas de faire là-dessus de sérieuses réserves, sont aujourd'hui presque enthousiastes de l'immigration "contrôlée". "C'est à qui présentera maintenant le projet Hornby sous le jour le plus attrayant. A les croire (les quotidiens de Winnipeg) personne au Canada n'est justifiable de s'y opposer et nous avons toutes les raisons du monde de désirer le voir aboutir", note l'hebdomadaire français du Manitoba, qui conclut: "Nous assistons en ce moment à l'une de ces manoeuvres auxquelles se prêtent aisément la presse d'affaires et la presse à tout faire. . . Et il y a encore des braves gens qui ne croient pas à l'influence du papier imprimé, pour qui l'existence des journaux libres et indépendants n'a pas sa raison d'être". Ce sont ces braves gens qui est le plus facile de berner en les flattant.

(LE DEVOIR.)

---

Catholiques, dites à la société qu'elle est dans le faux et qu'elle périra. . . Dites-lui que Jésus-Christ est le créateur, le distributeur et l'ordonnateur de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; qu'en dehors de Jésus-Christ ces mots cessent d'exprimer des choses vraies et ne sont plus que les passeports de l'erreur sanglante, des lettres de créance de la mort.—Louis Veuillot.

---

"Je ne peux concevoir un ordre social, ou un système économique sain qui ne plonge ses racines dans la foi religieuse."

---

L'homme qui chaque jour s'interroge sans faiblesse sur lui-même et se juge avec sévérité devient rapidement meilleur.—François Coppée.

---

Ayons l'intelligence de nos pères. Ils saluaient et transformaient la barbarie féodale; pour nous, sans regrets trop inutiles du passé, sans espérances trop décevantes pour l'avenir, saluons et transformons la barbarie démocratique.

—P. D'Alzon.

## Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

### MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE HUITIEME

### LE PERE LACOMBE — 1853-1855

(Suite)

**MORT DE MGR PROVENCHER**

Quand les barges revinrent de leur voyage "à la mer", vers la fin de l'été, le courrier qu'elles apportaient au P. Lacombe contenait deux nouvelles importantes: la première était la mort de Mgr Provencher; la seconde, la prochaine arrivée du premier Père Oblat dans notre région, le R. P. Rémas.

Mgr Provencher s'était éteint doucement, dans son évêché de Saint-Boniface, durant la nuit du 6 au 7 juin. Nous ne laisserons point passer cet événement sans citer ici quelques extraits de ce que Mgr Taché écrivait de son prédécesseur, soit aussitôt après avoir appris la nouvelle de sa mort, soit un peu plus tard dans ses Vingt années de missions.

"Celui que nous regardons à juste titre comme notre père et notre modèle dans la carrière apostolique qu'il nous a ouverte, n'est plus. Trente-cinq ans d'apostolat, pendant trente-et-un desquels il fut revêtu de la dignité épiscopale, avaient mûri pour le ciel une vertu qui a fait tant de bien à cette terre barbare et sauvage. De trop justes regrets ont accompagné Mgr Provencher à sa dernière demeure. Ce digne prélat était trop cher à son peuple pour n'être pas pleuré amèrement. Les protestants, en grand nombre dans ce pays, se sont joints à nous dans l'accomplissement de ce pénible devoir. Je crois qu'il n'est pas une seule bouche qui n'ait un éloge pour la mémoire de celui dont la vertu aimait tant l'ombre, la retraite et le silence, et qui pourtant commandait le respect universel."

"Mgr Provencher était doué de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales. Il s'exerça même toute sa vie à la pratique des conseils évangéliques.

"Après son élévation à l'épiscopat, il resta pendant vingt-deux ans comme auxiliaire de l'évêque de Québec. Pendant tout ce temps il s'estima heureux de pouvoir pratiquer l'obéissance, et nous avons été profondément touché de la perfection avec laquelle il s'appliqua à étudier et à accomplir la volonté de l'Ordinaire dans le diocèse duquel se trouvait la vaste étendue de pays confiée à ses soins.

"Son amour de la pauvreté était admirable. Fatigué par l'âge et les infirmités, et encore obligé de voyager, nous l'avons vu hésiter à échanger une lourde charrette pour une voiture, non de luxe, mais un peu plus douce. L'homme de Dieu nous fit la réponse suivante, digne d'un religieux pour mon bien-être personnel; ce n'est pas à la veille de descendre dans la tombe que je veux renoncer à cette résolution dont j'attends tant de consolation à l'heure dernière."

"L'humilité était, chez Mgr Provencher, une vertu peut-être plus saillante encore que les autres; il la poussa jusqu'à l'excès, si toutefois l'excès est possible. Il consentit souvent à supporter le mépris lorsque pourtant il y avait dans son esprit et dans son coeur de quoi prouver à ceux qui ne le connaissaient pas qu'il était digne de leur estime et de leur admiration. Il disait de lui-même en plaisantant: "On m'a souvent cru plus simple que je ne suis et bien des fois j'ai ri sous cape de la naïveté de certaines gens qui ne me déguisaient pas assez l'opinion qu'ils avaient de moi".

"La bonté naturelle de son coeur se félicitait de n'avoir jamais volontairement fait de la peine à qui que ce soit. "Pourtant, ajoutait-il en soupirant, Dieu m'a laissé la confusion d'avoir souvent affligé les autres."

"Je regrette de n'avoir pas sous la main la lettre que m'écrivait le gouverneur général du pays, à l'occasion de la mort de Mgr de Saint-Boniface: Sir George Simpson y fait le plus bel éloge de l'évêque catholique. Cet éloge est d'autant plus précieux que l'auteur avait connu Mgr Provencher bien intimement, et que ses habitudes, autant que sa position, ne lui auraient pas permis de subir l'influence d'une vertu ordinaire". (Vingt Années, dans Missions des Oblats, t. V, p. 147-148).

Voici la lettre de Sir George Simpson, que Mgr Taché regrettait de ne pouvoir citer. "Je désire enregistrer un tribut de respect pour la mémoire de cet excellent prélat, votre prédécesseur, dont nous avons eu si récemment à déplorer la perte. Pendant une longue période, plus longue qu'il n'est donné d'ordinaire aux amitiés humaines de durer, j'ai eu l'honneur d'entretenir avec ce digne évêque des rapports caractérisés par l'estime et le respect personnels, lesquels, pendant plus de trente ans, n'ont jamais été interrompus, soit dans nos rapports officiels, soit dans nos relations privées.

"Dans sa carrière publique, il s'est montré l'ami de l'ordre et du bon gouvernement, le promoteur de tout ce qui paraissait devoir contribuer au bien-être général, et un pilier pour les autorités établies; toujours prêt à porter sa part des fardeaux publics, tant dans les délibérations du conseil que dans le maintien des lois. Quant à la valeur personnelle, le sentiment si répandu du chagrin causé par sa perte fournit une preuve touchante de sa bienveillance et de sa liberté.

"Sa vie pieuse et sans tache lui avait acquis l'estime universelle; pour moi-même personnellement, il fut un ami honoré et estimé, dont la société a toujours été agréable". (Vie de Mgr Provencher, p. 288).

La conséquence de la mort de Mgr Provencher, c'était que, par le fait même, Mgr Taché, son coadjuteur avec future succession, devenait évêque de Saint-Boniface.

**ARRIVEE DU R. P. REMAS, O.M.I.**

Le 18 septembre, d'après une note des Archives et d'après la Notice du P. Lacombe sur la Mission du Lac Sainte-Anne, le P. Rémas y arrivait, avant de se rendre au Lac la Biche, auquel il était destiné.

Dans tous les écrits publiés jusqu'à présent sur l'arrivée du premier Oblat de Marie Immaculée dans notre pays on peut remarquer une certaine obscurité. Le P. Rémas semblerait s'être rendu, on ne dit pas par quelle voie, au Lac la Biche, sans passer par Edmonton ni le Lac Sainte-Anne. C'est probablement parce que tel est le récit du P. Lacombe dans ses Mémoires de vieillard que les historiens l'ont pensé après lui. Mgr Taché, dans ses Vingt Années de Missions, semblait autoriser cette version, en écrivant: "A peu près dans le même temps (c'est-à-dire "au commencement d'août"), le R. P. Rémas s'embarquait à la Rivière-Rouge, et, passant par les Forts Norway-House, Cumberland, Carlton, Pitt, il se rendait au Lac la Biche". (Dans Missions des Oblats, t. V, p. 150). Ainsi le P. Rémas se serait rendu directement du Fort Pitt au Lac la Biche. Toutefois des documents très sûrs établissent nettement le contraire. Ce sont d'abord les deux que nous avons cités plus haut: la note des Archives, qui, sous le titre de Mémorial, contient ce passage: "Arrivée du R. P. Rémas. Le 18 septembre 1853, arrivée à la Mission du R. P. Rémas. Après quelques jours il part pour aller commencer l'établissement de N.D. des Victoires du Lac la Biche". Et voici maintenant le passage, écrit de la main du P. Lacombe dans sa Notice de 1863 sur les Missions du Lac Ste-Anne, de Saint-Albert et de Saint-Joachim: "Le 18 septembre 1853, le P. Rémas, Oblat de Marie Immaculée, arrivait de la Rivière-Rouge au Lac Sainte-Anne. Il était nommé pour commencer l'établissement du Lac la Biche. Après quelques jours passés au Lac Sainte-Anne, le P. Rémas, secouru et fourni par cette mission, partait pour le Lac la Biche". Deux lettres du P. Rémas lui-même confirment ce que nous dit le P. Lacombe. Dans la première, datée du 22 juillet 1893, il dit à sa soeur Constance qu'il arriva au Fort Edmonton le 11 septembre 1853; dans la seconde adressée à Mgr Taché le 1er décembre 1861, il explique qu'"ayant alors reçu ce qui lui était nécessaire de M. Lacombe, il passait, aux yeux des bourgeois et des commis, pour son petit protégé". D'où vient donc que plus tard le P. Lacombe avait oublié ce premier passage du P. Rémas à Ste-Anne? Probablement, pensons-nous, de ce qu'il aura été absent en ce moment-là, et de ce que le P. Rémas n'aura été "secouru et fourni" que d'après ses ordres, mais non par lui-même; ou du moins de ce que les deux missionnaires se seront alors à peine vus quelques instants.

(A suivre)

## Catéchisme des Caisses Populaires

### Sociétés coopératives d'Epargne et de Crédit

### Nature --- Section I

CHAPITRE PREMIER

Nature, but et champ d'action

**Qu'est-ce qu'une Caisse Populaire?**

C'est une vraie Caisse d'épargne et de prêt, où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies grandes et petites, même les sous, pour les prêter avec des conditions de remboursement facile à ceux d'entre eux qui en ont besoin.

**Pourquoi l'appelez-vous "Caisse"?**

Pour montrer que c'est la mise en commun des épargnes ainsi recueillies.

**Pourquoi "Caisse Populaire"?**

Parce que tous les honnêtes gens, pauvres ou riches, y sont admis, et que tous administrent leurs sous mis en commun.

**Pourquoi, "d'Epargne et de Crédit"?**

Parce qu'elle sert non seulement à recevoir les épargnes, petites et autres, mais aussi à prêter ces mêmes épargnes à ses sociétaires.

**Pourquoi l'appelez-vous "Coopérative"?**

Parce que pour la fonder, pour la maintenir, il faut le concours, la coopération de plusieurs citoyens, et qu'elle ne fait d'affaires qu'avec ses sociétaires.

**Quel est le but de la Caisse Populaire?**

1. Enseigner l'épargne et la rendre extrêmement facile à tout le monde. 2. Combattre l'usure. 3. Prêter aux sociétaires dans le besoin. 4. Supprimer le crédit chez le marchand. 5. Favoriser l'agriculture en aidant le cultivateur à améliorer sa culture, son métail, etc. . . , pour aider aussi les courageux colons.

**Quel est son champ d'action?**

La paroisse seule. Il serait imprudent et très dangereux d'en sortir.

**Pourquoi cela?**

Parce que les gens se connaissent mieux, connaissent mieux aussi la moralité, l'honnêteté, la solvabilité, besoins réels de chaque sociétaire.

**Pourquoi une Caisse Populaire dans chaque paroisse?**

Pour compléter nos oeuvres paroissiales. Pour vivre, une paroisse a besoin: 1. d'une église; 2. de bonnes écoles; 3. d'un conseil municipal; 4. d'argent. Nous avons l'église, les écoles et le conseil, il nous manque l'organisation de l'argent, c'est à dire l'organisme économique destiné à créer et à faire valoir le capital paroissial. C'est ce que vient faire la Caisse populaire.

**La Caisse ressemble-t-il à un conseil municipal?**

Eh oui! Elle est le prolongement de la paroisse et en complète les organes. Elle y groupe les sous et les piastres pour en faire bénéficier tout le monde.

**Nous avons donc besoin d'une Caisse?**

Certainement. Le pauvre comme le riche doit avoir une institution, un réservoir où il puisse mettre ses épargnes, où il puisse emprunter sans se faire dévorer par les usuriers.

### SECTION II

**Différence entre la Caisse et nos institutions actuelles**

**N'avons-nous pas de grandes institutions financières?**

Sans doute, mais comme elles sont organisées pour un but tout différent de celui des Caisses, il est inutile de s'en occuper ici.

**En quoi le but diffère-t-il?**

Parce que les Caisses sont organisées par le peuple et pour le peuple. Tout le monde, hommes, femmes, enfants mêmes peuvent en faire partie. Leur but est de venir en aide à ceux qui se trouvent dans le besoin ou qui veulent rendre leur travail plus productif.

**De quelle manière viennent-elles en aide?**

Par des prêts faciles à rembourser et à un intérêt raisonnable. Les conditions de remboursements sont toujours des plus avantageuses.

**A qui vont les intérêts payés?**

A tous les sociétaires de la Caisse, à ceux qui ont emprunté comme aux autres, puisque pour emprunter, il faut être membre.

**Et ailleurs?**

Ailleurs, mais c'est le contraire. Quand voyez-vous un prêteur appeler ceux qui lui ont payé des intérêts pour leur distribuer à la fin de l'année, même une petite partie de ces profits? Jamais, n'est-ce pas?

**Quelle est donc au fond la nature d'une Caisse populaire?**

Tout d'abord et pour tout dire en quelques mots, une Caisse populaire c'est le prolongement de la famille paroissiale. Elle est formée par tous les honnêtes gens d'une paroisse qui mettent leurs économies en commun et se les prêtent les uns aux autres, suivant les besoins et avec les garanties ordinaires fondées surtout sur la sobriété, l'honnêteté et la vaillance au travail. C'est donc avant tout une oeuvre sociale. Dans une entreprise ordinaire le "petit" court risque d'être écrasé par le "gros". La caisse, elle, rend justice égale à tous ces sociétaires. Tous y trouvent de grands avantages. Elle ne veut nuire qu'à une catégorie: "aux exploiteurs".

**Et qu'est-ce qu'une oeuvre sociale?**

Mgr Gibier en donne la définition suivante: "une oeuvre sociale se caractérise par le nom même que nous lui donnons. Elle agit moins sur les individus que sur les organismes sociaux. Elle est ainsi appelée parce qu'elle vise l'homme comme un être essentiellement social, qu'elle le secourt en améliorant les divers milieux où il est appelé à vivre et à se développer; milieu familial, milieu de cité, milieu de profession.

On se fait de l'être humain une double conception: une conception individualiste et une conception solidariste. Voici un homme qui est pauvre qui vit dans un état voisin de la misère, qui a besoin d'être assisté; si je m'inspire de la notion individualiste, je me contente de lui donner du pain, des vêtements, un toit. Mais si je pars de la notion solidariste, je m'ingénie à améliorer son milieu familial et professionnel, je tâche de lui rendre son travail moins intermittent et plus rémunéré, je crée pour lui des institutions de prévoyance, je l'aide à sortir de la pauvreté et à s'élever à une situation meilleure en agissant sur le mécanisme social dont il fait partie.

Dans le premier cas, j'ai accompli une oeuvre de charité, dans le second je me suis appliqué à une oeuvre sociale.

**La Caisse Populaire répond-elle à cette définition?**

Absolument. Elle crée pour l'individu, pour le peuple une institution de prévoyance. Elle reçoit ses épargnes, lui aide à sortir de la pauvreté en lui prêtant les sommes dont il a besoin. Elle retient l'argent dans la paroisse. Elle y fixe les bons ouvriers. Elle encourage l'épargne. Elle facilite le travail. Elle ouvre la voie à toute initiative. Elle est l'asile de la confiance réciproque. Elle est le trait d'union entre le riche et le pauvre. Elle est la vraie charité chrétienne. Elle aide sans humilier. Elle fait de modestes ouvriers des villes et des cultivateurs des administrateurs habiles. Elle apprend à compter. Elle est l'école de l'ordre, de l'économie et du sacrifice. Elle est toujours ouverte pour le travailleur et l'honnête homme. Elle ne se ferme que devant l'incorrigible ivrogne et le paresseux. Elle enrichit sans injustice et sans remords.

(Abbé Peters—Prêtres de France)

**La Caisse est donc une "oeuvre" sociale?**

Certainement que oui. C'est une oeuvre sociale chrétienne, catholique éminemment philanthropique. Léon XIII l'a dit: "La Caisse est une oeuvre moralisatrice, capable de protéger, de sauvegarder le peuple."

**Quelle différence faites-vous entre une oeuvre et une affaire ou entreprise?**

Oh! une grande! Dans une oeuvre tous ceux qui y participent cherchent le bien commun. C'est pour s'entr'aider que l'on s'associe et non pour nuire à qui que ce soit. Dans une affaire c'est un gain que l'on ambitionne par-dessus tout, même si son voisin doit en être ruiné.

Dans nos paroisses, les oeuvres ne manquent pas. Jusqu'ici on ne s'était pas encore imaginé que l'on pouvait les étendre aux besoins économiques. Ce sont les peuples les plus avancés de l'Europe qui nous en ont donné le magnifique exemple. En 10 ans l'Europe a elle seule a créé 10 mille de ces Caisses. Nous aurions mille fois tort de ne pas faire comme ces pays. Au reste les autorités les plus augustes nous y invitent avec instances, entre autres Léon XIII et Pie X.

**La Caisse est donc une très bonne chose pour les cultivateurs et les ouvriers, pour le peuple enfin?**

Absolument bonne. Elle l'accoutume à économiser ses sous: elle le protège contre les usuriers et les prêteurs voraces, elle l'aide par ses conseils et le met en garde contre les machinations malhonnêtes servies par des nuées d'agents qui parcourent nos campagnes pour y faire des victimes. Ces beaux parleurs promettent des profits fantastiques, capables d'enrichir les cultivateurs et les ouvriers en un tour de main, comme si le travail et l'épargne seuls n'étaient pas l'unique moyen d'acquérir l'aisance.

(à suivre)

# La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an .......... $2.00
Etats-Unis .......... $2.50
Europe .......... $3.00


## Brillant débat

(Suite de la page 1)

tempérament différent du sexe féminin; b) de l'honnêteté des moeurs; c) du bien commun de la famille.

**Le tempérament féminin**

Or, est-ce que la politique répond aux exigences du tempérament féminin; est-ce que la femme s'intéresse sincèrement et naturellement à la finance, à l'étalon-or, au dumping russe, etc. Sans doute il y en a de très compétentes en la matière, mais la majorité ne s'y intéresse pas.

En Italie on a fait enquête. "Des chefs-lieux de province de 40,000 à 60,000 habitants n'inscrivaient pas 3,000 électrices. La plupart étaient obligées par leurs fonctions à faire pareille inscription." (Gina Lombroso).

**L'honnêteté des moeurs**

Les suffragettes prétendent que les femmes accompliraient dans la politique une action bienfaisante et moralisatrice.

Ce n'est pas si sûr que cela et c'est moins que probable.

Au dire d'un observateur impartial, le suffrage féminin a produit plus de mal que de bien et nous devons constater avec regret qu'il a contribué à empirer notre système électoral déjà mauvais en gâtant les femmes tout en n'améliorant pas les hommes. Pour s'en convaincre on n'a qu'à se rappeler la dernière campagne électorale.

**Le bien commun de la famille**

L'autorité du père y gagnera-t-il si sa femme, ses filles viennent annuler l'action que notre droit politique lui permet d'exercer?

Le prestige de la mère se relevera-t-il quand elle aura acquis le droit de monter sur les tréteaux et de se mêler à la foule houleuse qui acclame on conspue l'orateur?

Que deviendront les liens de la famille quand la mère siégera dans les comités ou sera à parcourir les rangs pour raccoler des suffrages?

Voilà autant de questions qui ne laissent pas de créer une certaine réticense chez nos gouvernants à l'égard des charmantes dames qui envahissent les corridors du parlement de Québec à chaque session.

Non, mesdames, s'écrie en terminant le brillant conférencier, votre place n'est pas dans la politique; vos nobles facultés vous éloignent de cette occupation que la nature a départie à l'homme seul; votre place est au foyer, vous en êtes l'âme. Vous répandez la vie autour de vous, vous réchauffez, vous animez. Votre tâche est l'accomplissement d'un devoir. Et ce mot devoir implique l'effort, la noblesse; il promet la sérénité et la satisfaction.

Louis Fréchette, poète canadien écrivait les vers suivants au sujet du suffrage féminin:

Le poids d'un tel fardeau
Sur de faibles épaules
Pourrait les faire ployer.
Mesdames, croyez-moi,
Ne changeons pas de rôles
Restez les anges du foyer.

M. Cournoyer s'assit au milieu d'applaudissements prolongés. Sa voix chaude, vibrante, décelant une profonde conviction, lui avait assurément conquis la sympathie et l'admiration de l'auditoire.

### M. LIONEL TELLIER

Notre jeune compatriote, M. Lionel Tellier, est le second orateur de l'affirmative. Après quelques compliments adressés à ses distingués adversaires et aux dames de l'assistance, il entreprend la discussion de la question du suffrage féminin.

"Le suffrage féminin est-il acceptable? Quand on envisage cette question sérieusement, la réponse comporte une double discussion: d'abord le droit de vote est-il un droit naturel? Et en second lieu, si le droit de vote est un droit naturel, ce droit s'étend-il à la femme? C'est la question du suffrage féminin.

**Le droit de vote est-il un droit naturel?**

D'abord le droit de vote est-il un droit naturel? En d'autres mots, le peuple a-t-il de part sa nature, le droit de choisir ses représentants? Et je réponds que le droit pour le peuple de se choisir des représentants est un droit naturel. C'est la nature, en effet, qui exige qu'il y ait une société; c'est elle aussi qui exige qu'il y ait non seulement un pouvoir pris abstraitement, mais encore une personne exerçant ce pouvoir. Puis l'orateur prouve que le peuple, lorsqu'il choisit ses représentants use d'un droit que la nature elle-même lui a conféré.

Si le droit de vote est un droit naturel, seules les personnes offrant des garanties d'intelligence pratique et de vertu civique qui assurent à l'Etat des chefs capables de le gouverner avec sagesse et justice, peuvent s'en servir. En vertu de ce principe, on ne considéra pas les enfants comme des citoyens électeurs. Mais peut-on refuser le droit de vote aux femmes? Voilà la question.

Les femmes possèdent-elles les qualités morales et intellectuelles nécessaires à l'exercice du droit de vote?

La raison fondamentale de toute opposition au suffrage féminin, on la base sur la prétendue faiblesse de jugement de la femme, quoi qu'en disent tous les anti-féministes du monde.

Or, quel que soit le degré d'intelligence de la femme, il n'est pas moins vrai de dire que si la femme n'est pas la supérieure de l'homme au point de vue intellectuel, elle est au moins son égale. Et, ici, M. Tellier cite l'exemple de Mlle Bourque qui est arrivée à la tête des étudiants de la faculté de médecine, il y a trois ans. De plus, les femmes sont en général plus religieuses et plus vertueuses que les hommes. N'est-ce pas là une sérieuse garantie de la moralité supérieure de leur vote?

Je vous ai donc démontré que le droit de vote est un droit naturel et que ce droit naturel doit s'étendre à la femme parce qu'elle a les qualités morales et intellectuelles nécessaires à l'exercice du rôle d'électrice dans toute la force du mot.

**L'Etat et le suffrage féminin**

Même si le droit de vote n'était pas un droit naturel pour la femme, l'Etat devrait le lui accorder.

En effet, quel est le premier devoir de la société? Quelle est la raison d'être de son existence?

Nous répondons que l'Etat existe pour et par la famille, car la famille est une véritable cellule sociale et que tant vaut la famille, tant vaut l'Etat. Or, l'Etat aujourd'hui ne peut protéger la famille sans accorder le droit de vote à la femme.

La mère de famille remplira son rôle de protectrice et d'éducatrice, en autant que l'Etat lui permettra de se faire entendre sur tout ce qui se passe dans les rues, les théâtres, les écoles, enfin partout où les enfants se réunissent.

Là où le suffrage féminin n'est pas admis, le célibataire exerce une plus grande autorité sur les questions qui se rapportent à l'école et par conséquent aux enfants, qu'une veuve par exemple qui a plusieurs enfants.

La plupart des grandes nations ont accordé le droit de vote à la femme. Il existe pourtant encore des gens qui ne veulent pas reconnaître l'égalité politique de la femme; pour eux, si la femme a des droits elle ne doit pas les revendiquer comme les hommes peuvent le faire pour eux-mêmes. Au contraire, elle doit se soumettre à ceux qui la dépouillent de ce que nous, les hommes, avons de plus précieux: l'égalité politique.

Le refus de reconnaître la nécessité du suffrage féminin est une injustice. En effet, quand bien même une femme serait très instruite, très intelligente et même très renseignée sur les affaires publiques, la politique lui est un champ d'action où elle ne peut pénétrer; tandis que l'homme le plus ignorant et le plus dépravé a le droit de dire son mot dans le conseil des nations. Les immigrants qui déferlent sur nos rives, emportant avec eux des idées et des moeurs destructrices, les nègres et les sauvages affranchis, peuvent exercer le droit de vote, ce droit de vote qu'on refuse à la femme sur laquelle reposent la formation et l'éducation des enfants, toutes les responsabilités de la famille, l'avenir même du pays.

Des applaudissements nourris saluèrent la fin du discours de M. Tellier.

### M. PAUL DUMAS

M. Paul Dumas, second orateur de la négative, est le dernier orateur du débat à se faire entendre. Il nous présente un travail très fortement documenté. Les quelques vingt minutes qui lui furent accordées ne lui furent pas suffisantes pour nous faire connaître les nombreux arguments qu'il apportait contre le suffrage féminin. Il a prononcé son discours avec une rapidité parfois un peu déconcertante. On sentait que les idées arrivaient en foule et voulaient prendre de pas sur les paroles de l'orateur. M. Dumas a laissé une bonne impression. Il a assurément de la culture. Il a beaucoup lu et propablement la plume à la main.

M. Dumas joint d'abord ses remerciements à ceux de son compagnon, et se fait l'interprète des Jeune-Canada pour offrir un mot d'hommage aux Canadiens français de l'Ouest, ainsi qu'à tous ceux qui ont compris la valeur du français comme facteur de culture. Il se dit très flatté de la magnifique réception qu'il a reçue depuis son arrivée à Edmonton.

L'orateur affirme en commençant qu'il s'oppose au suffrage féminin parce qu'il aime les femmes comme ses soeurs et qu'il les considère non seulement égales mais supérieures à l'homme. Il veut que la femme soit essentiellement reine des foyers et des coeurs.

Il pose le principe que le suffrage universel des hommes étant un système pernicieux et vicieux, le suffrage universel des femmes est à plus forte raison condamnable. De plus, il ne faut oublier que le rôle social de la femme s'oppose à son activité politique. Il prouve ensuite que la vocation sociale de la femme, vocation d'amour qui comporte un triple devoir: d'épouse, de mère et d'éducatrice, s'oppose à une action politique de sa part: la femme n'a pas de temps à consacrer à la politique dont ses devoirs et les aspirations de sa nature la détournent.

L'orateur cite à son appui, Mme du Deffaud, Henri Bourassa, Mme Karin Michaels a écrit quelque part: "L'important dans la vie d'une femme, c'est d'y mettre l'homme à la place qui lui revient." Il cite aussi le témoignage de Gilbert K. Chesterton. Il apporte même le témoignage de la fameuse actrice Mae West qui dit ceci: "Marriage is a career by itself. If you want to make a success of it, you have to work at it."

Il démontra ensuite, statistique en main et en invoquant le témoignage des femmes elles-mêmes que les femmes ne s'intéressent pas à la politique. La femme canadienne-française ne s'occupe pas de politique en général. Elle embrasse le parti de son mari et vote d'après ses conseils, si elle est appelée à le faire. La grande majorité des femmes, les Françaises en particulier, repoussent le droit de vote, avec l'intuition que leur prestige en serait diminué.

Puis il entreprend de répondre aux principaux arguments des féministes, notamment à celui que l'accession de la femme dans la politique en rehausse le niveau moral.

Il prouve ensuite que le suffrage féminin n'apporte aucun avantage à la femme, qu'il la ravale au niveau d'une camarade pas gênante, d'une créature minimisée. Il cite Tolstoï: "C'est parce qu'on leur refuse des droits identiques à ceux de l'homme que les femmes, comme des reines puissantes, tiennent dans l'esclavage . . . les neuf-dixièmes de l'humanité."

Il prouve enfin que le suffrage féminin est anti-social et immoral parce qu'il éloigne la femme du foyer, qu'il désagrège la famille, qu'il diminue la natalité en encourageant à la pratique de la restriction des naissances (birth control).

Il termine par un appel aux femmes canadiennes soulignant le caractère grandiose et pathétique de leur mission de formatrice, d'éducatrice d'hommes de coeur dans l'époque trouble que nous traversons. Et après avoir cité Lucien Romier: ". . . La femme a créé à peu près toutes les formes de la vie civilisée," il recommande aux hommes d'entourer leur femme de reconnaissante tendresse afin qu'elles ne soient jamais obligées de leur reprocher ce dangereux cadeau qu'il leur ont fait: "le suffrage féminin."

M. Dumas reprit son siège au milieu de vifs applaudissements.

**Le verdict des juges**

Après les dix minutes de réplique accordées à MM. Cournoyer et Tellier, l'assistance attendit avec impatience le verdict de MM. les juges. Ceux-ci ne délibérèrent pas longtemps. Leurs bulletins furent remis à M. le président qui au milieu d'un silence impressionnant annonça les heureux vainqueurs du débat dans les personnes de MM. Cournoyer et Dumas. Leurs adversaires s'empressèrent d'aller les féliciter de leur succès. Des acclamations prolongées montrèrent l'appréciation de l'assistance pour la magnifique soirée qu'elle venait de passer.

## Chronique de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

gue et notre foi. On dira peut-être que nous n'avons pas besoin d'Association pour garder son milieu canadien-français. Avez-vous déjà essayé de briser un fil? C'est très facile, mettez-en trois ensemble et vous aurez plus de difficultés. Mettez-en vingt-cinq ou cinquante et vous devrez vous servir d'une paire de ciseaux. Mettez-en 40,000 et vous verrez que vous aurez là un câble que vous ne pourrez pas briser, ni avec vos mains, ni avec vos ciseaux. La même chose s'applique à l'Association. Chaque unité compte si elle se joint aux autres. Réfléchissons un peu et prenons la résolution d'aider NOTRE Association!

LEO BELHUMEUR,
secrétaire-général.

## FORT KENT

Dimanche le 26, notre paroisse célébrait le 11e anniversaire de sa fondation. A cette occasion les dames avaient organisé une vraie journée paroissiale. Le diner fut servi dans la salle. Un petit bazar était le clou de la fête. Un grand nombre de beaux objets avaient été apportés, de magnifiques articles de broderie attiraient l'attention des visiteurs. Un traineau, un vrai "bob sleigh" fait par le jeune Léon Albert, un des enfants de choeur, un petit lit de bébé par M. A. Lambert et beaucoup d'autres objets, sans compter le coin pour pêcher des surprises indiquaient que tous les paroisiens avaient à coeur le succès de cette journée et étaient fiers de leur paroisse. Plusieurs amis de Bonnyville et du Lac Froid nous honoraient de leur présence. Le soir un beau programme était donné par les acteurs de Bonnyville. Les recettes au profit de l'église furent une vraie surprise, elle dépassèrent toutes les attentes.

La semaine précédente, M. le curé fit la visite de paroisse. Au prône, il remercia ses paroissiens de leur esprit de foi. Partout le prêtre était reçu comme le ministre de Jésus-Christ. Il nous donna le rapport de la population: 69 foyers, 62 familles avec 271 communiants et 99 enfants n'ayant pas l'âge de 1ère communion, presque le double depuis le 24 novembre 1922.

Dimanche dernier M. W. Levasseur et sa famille échappèrent à un grave accident. N'étant pas habitué à son nouveau "char" il perdit le contrôle de sa roue et l'auto alla se renverser dans le fossé. Heureusement les occupants en furent quittes pour la peur et de légères égratignures.

M. Js. Collins a fait décharger un wagon de farine, ce n'est pas signe de dépression. Il a tout renouvellé l'intérieur de son magasin, c'est le ménage de Noël.

M. W. Pelland a ouvert une salle de billard avec 4 tables, elles sont bien achanlandées.

Plusieurs malades: Mme H. Lacombe, Mme W. Levasseur ont passé quelques jours à l'hôpital. Heureusement rien de grave et sont retournées à la maison.

M. F. Chassé, qui avait été touché d'une attaque de paralysie il y a deux semaines, ne se remet pas vite. Son cas sans être dangereux inspire bien des inquiétudes.—Corr.

## BROSSEAU-DUVERNAY

Dimanche dernier, 3 décembre, nous avons eu notre première soirée de l'année. Ce fut un réel succès à tout point de vue. Il était agréable de voir là tous des gens souriants et remplis d'entrain.

Le jeu de bingo fut très populaire et les belles chansons ou déclamations fort goûtées. Bref, tous gardent un excellent souvenir de cette soirée et se promettent bien de ne pas manquer la prochaine, qui aura lieu le 17 décembre. Qu'on se le disc. Cette prochaine soirée sera donnée sous le patronage de M. le curé, M. J. Théroux et M. A. Ouellette. A la dernière soirée le 1er prix des dames fut gagné par Mlle A. Gratton et donné par la famille J. Rioux; le 1er prix des hommes gagné par M. B. Espié fut donné par Mme Chouinard et les prix de consolation échouèrent à Mme J. Rioux et M. L. Lavallée. Ils furent donnés par la famille H. Paré. M. L Vincent fut l'heureuse gagnante de la râfle faite par Mme Chouinard.

Corr.

## MORINVILLE

**Chronique de l'Amicale de Morinville, 1er décembre, 1933**

La réunion de ce mois-ci a été devancée, à dessein. Après la prière d'usage, le chant favori du cercle: Le Blé qui Lève, retentit. Mlles Loiseau, Cormier, Gibeau et D. Tellier y sont principalement en fonction.

Mlle la Président traite ensuite des "affaires commencées" et nous donne les renseignements qui suivent. "Nos bouquets spirituels", dit-elle, "comprennent: Messes, communions, chemins de croix, rosaires, de profundis, 5 Pater, Ave, Gloria Patri. . . s'y obligent!. . . les volontaires seules". Il n'était pas hors de mise de terminer le mois de novembre par le souvenir des pauvres âmes. . . Mme Robert propose maintenant des votes de remerciements à Mme J. Bernier et à ses dignes associées, à Mme Cournoyer et j'ajouterai, à toutes les généreuses pourvoyeuses de tire aussi.

A son tour, Mlle Gibeau, notre secrétaire, nous donne lecture d'une lettre de Mme Boulanger, d'Edmonton, laquelle lettre est pleine de bonnes choses, non héroïques mais véritablement pratiques. Et voilà que nous avons maintenant le plaisir de voir Mlle M. R. Jacques s'avancer, avec une épitre: "Patrie de Son Temps." Elle y louange fort ces parents chrétiens et intelligents qui aiment extraordinairement bien leurs jeunes filles et savent les aider à conserver leur fraicheur d'âme, et leur dignité féminine, en ne leur permettant pas ce que la mode a d'inconvenant. Mme R. Robert nous réserve encore d'autres horizons; elle nous expose les idées et les sentiments de Mme Boulanger et cela avec précision et conviction: voir nos compatriotes de l'Est à l'oeuvre nous réconforte grandement.

Un groupe de fillettes entrent en scène pour saluer Madeleine de Verchères, Mlle Germaine Gauthier en habit de gala. Le chant en l'honneur de la jeune héroïne se fait alors entendre, puis c'est le tour du fameux cercle "Thérèse de Lisieux".

Mlle Alice Robert ouvre la marche des affaires et Mlle Rolande Chalifoux nous révèle les mystérieux secrets des minutes de la séance précédente; et, tous les membres prennent part à la petite discussion: "La plus grande grâce que nous ayons reçue". Mlle Constance Thériault se charge alors de la récitation: "Deux leçons à la Bonne". Un groupe du cercle s'est chargé de questionner la "petite bergère" qui revenait de la crèche et tous sont en bonne voie de se préparer à fêter le Jésus de Noël. Un chant patriotique nous amène sur le théâtre, belle comme le jour, Mlle Pauline Lajoie; Mgr Laval, avec une gravité sans pareille, M. Emile Riopel; Champlain, tout étonné de se voir avec les gens du 20ème siècle, M. Armand Allarie; enfin, le fortuné Cartier, le convaincu de la première heure, M. Laurent Meunier. Félicitations à Mlle R. A. Sabourin pour sa soirée substancielle!

**Chronique de l'Amicale de Morinville, 26 novembre 1933**

Je viens d'assister à la soirée de la Ste-Catherine et j'y ai délicieusement joui et tous ceux qui aiment le beau admettront volontiers qu'ils ont été bien servis. Je ne veux cependant pas embaumer les actrices de leur vivant car Mme Bernier m'en voudrait; elle en a besoin pour la répétition de vendredi prochain. Je me borne donc à ce simple aveu: La valse de Chopin par Mlle Boyer accorde bien les nerfs de l'humanité agitée, le modeste intérieur du 1er acte, à Lyon, produit à peu près le même calme bienfaisant. Mlles Boyer, Gibeau et Bernier y rayonnent leurs amabilités réciproques. Au 2ème acte nous sommes déjà à Grenoble où Mmes L. McDonauld et A. Riopel semblent tout à fait à leur affaire. Mme L. McDonald, concierge de la prison, y révèle une perspicacité de bon aloi et règle les cas avec un savoir faire peu ordinaire. Mme A. Riopel se contente d'en être le témoin discret se réservant seulement les points d'exclamation. Mme Omer St-Germain a pris sur elle de nous révéler la laideur de l'injustice et de la duplicité; elle nous introduit donc dans le domaine de ce vice et nous en fait voir les batteries à l'oeuvre: caresses, effusions, flatteries, petits cadeaux, etc., etc., mais les coeurs bien nés ne se prennent pas à ces filets et Mlle Boyer déjoue toutes ces ruses!

C'est là le triomphe de Mme d'Aglemont, Mlle Loiseau, qui a su si bien élever son enfant. Aussi c'est avec une douce mais légitime fierté que nous voyions et admirions le travail de notre présidente dans la formation familiale. Mlle R. Forget, après avoir su développer son thème musical avec toutes les nuances désirables, s'est trouvée encore la consolation de son amie, Mlle Loiseau. Mme Tremblay a comme de coutume fait les frais de gaieté dans les Champs Elysées à Paris. Là aussi nous avons rencontré des personnes très intéressantes, entre autres Mlles Perras, Béland, etc., etc. Il serait trop long d'énumérer les personnes qui ont donné les entr'actes et les autres parties. Qu'ils en soient tous remerciés et félicitations réitérées à Mme J. Bernier. Merci à Mme Cournoyer pour son organisation complète à notre fidèle musicienne Mlle Cormier.

Une Amicaliste.

## BONNYVILLE

Le froid nous arrive avec un peu de neige et tout le monde trouve moyen de faire les charroyages en traineaux.

Le club de gouret junior s'exerce depuis quelque temps et tous seraient heureux de rencontrer les clubs junior environnants. M. Paul Bougie est leur gérant. Le club senior a aussi commencé ses pratiques sur un patinoire temporaire sur le lac Jessie, tout à côté du village. Un peu plus tard le patinoire régulier sera complété. Le personnel sera quelque peu changé cette année. M. Muller, de la banque Canadienne, et une couple des jeunes, probablement messieurs Bernard Ouimet et Paul Saburin en feront partie. Nous avons hâte d'assister à leurs ébats et nous leur souhaitons au moins quelques victoires. Ils doivent aller au Lac Froid bientôt.

Le contrat de la finission de l'église a été acordé à M. Eric Fraser, de Bonnyville. Les travaux commenceront le 8 janvier prochain.

La vente de terrain du village a eu lieu samedi dernier. MM. John Beix et Raoul Lapointe sont devenus des propriétaires dans le village.—Corr.

## GIROUXVILLE

Par ci, par là. Un de nos vieux amis de l'Ouest, maintenant dans l'Est, nous écrit les bribes suivantes que nous détachons:

"Si l'hiver avec son triste cortège est arrivé chez vous plus tôt que d'habitude, il en a été de même ici cette année. Nous sommes en plein hiver, c'est dire que l'inconvénient de la température se surajoute à tous les autres. Cette température signifie qu'à moins de changement imprévu, le port fermera quinze jours plus tôt que d'habitude. Cela aura une répercussion même sur le marché du blé.

Les indices de l'activité économique sont contradictoires. Ce qui paralyse toutes choses, c'est la question des changes.

Il se fait dans l'Est un fort mouvement contre la C.C.F. Je paraîtrai peut-être excessif, mais je vous avoue que ce mouvement ne me fait pas si peur que cela. Il ne faut cependant pas négliger de le combattre. Les mouvements radicaux ont toujours eu comme conséquence de ramener les traditionnels éléments à des concessions légitimes depuis longtemps désirées; et puis, il ne faut pas oublier que l'Eglise catholique a toujours reconnu comme autorité constituée le gouvernement du moment. Ce qui paraît excessif aujourd'hui, demain, paraîtra modéré. Ne disait-on pas de Léon XIII qu'il était "socialiste?"

Ne lâchez pas dans l'Ouest sur la question de la radio. C'est le temps d'établir le bilinguisme de l'air. Continuez votre belle campagne, dignement, logiquement, continuellement. Essayez de toutes vos forces à obtenir l'irradiation d'un programme français de l'Ouest vers l'Est; Québec serait enchanté!

De retour. M. Herman Boivert, absent depuis près d'un an, nous est revenu avec une charmante compagne prise à Chauvin. Bienvenue.

Déménagement. La famille A. St-Jean est rendue sur le homestead aux environs du Lac Magloire; nous espérons les revoir au printemps.

De passage. M. l'abbé Gagnon, de Fort St-John, S. H. le juge Dubuc au presbytère. M. J. Gauthier, de St-Antoine-Echo Lake, en recherche de homesteads.—Corr.

## SAINT-ALBERT

Notre paroisse a eu ses Quarante Heures, du 1er au 3 de ce mois. Ces pieux exercices ont été généreusement suivis, en dépit des mauvais chemins. Les communions se sont chiffrées à plusieurs centaines, et les heures d'adoration du Vendredi et du Samedi soirs ont réuni une grande assistance. Un bon nombre de paroissiens se sont partagé les heures de la nuit du vendredi au samedi. Nous les en félicitons et nous espérons qu'ils seront au poste d'honneur encore l'année prochaine.

Nous avons donc tout lieu de croire que le Sacré-Coeur est content de nous, et qu'Il récompensera notre paroisse pour sa généreuse réponse à son appel d'amour!

Et maintenant, St-Albert est à préparer son bazar annuel au profit de l'église! Les différentes sociétés paroissiales travaillent avec une louable émulation et un entrain qui ne laisse aucun doute sur le succès de leur entreprise, malgré la dépression qui semblerait devoir inspirer des craintes! Si l'enthousiasme est un facteur de succès, notre bazar ne peut manquer d'atteindre son but!!

Les petits diners du soir qui seront servis à tour de rôle par nos diverses organisations promettent d'être populaires dans leur magnifique décor!

La rumeur veut qu'une jongleuse de haute renommée vienne nous dire les secrets de l'avenir. Avis donc aux jeunes qui cherchent leur voie!

On nous promet un service postal de premier ordre pour toute la durée du bazar.

Ce sera aussi la saison de la pêche aux articles les plus variés. Chaque coup de ligne rapportera plus que son poids d'argent. Ça mordra à tout coup!

Bref, le spectacle de la salle sera attrayant, et les exhibits des plus variés. Il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les bourses!

Il est à peu près certain que nos petits divers seront honorés de la présence de personnages très distingués, voire même d'un de nos plus vaillants évêques-missionnaires!

Nous osons compter aussi sur une visite de la part de nos bons amis d'Edmonton, de Morinville, de Legal, de Villeneuve, etc.

Le bazar durera trois soirs, à savoir, vendredi, samedi et dimanche; donc du 8 au 10 décembre.

Les organisateurs promettent à nos charitables visiteurs la plus cordiale bienvenue, et d'agréables heures à peu de frais! Nos prix défient toute compétition! Venez vous en convaincre! Il y a probablement de bonnes aubaines à réaliser par le temps de dépression que nous traversons!

Et surtout, vous trouverez chez nous de la bonne gaieté tout-à-fait gratuite! Nous avons visé à faire de notre bazar une fête de famille.

Donc, à bientôt!

# La vie en Alberta

## CALGARY

**Bulletin paroissial.** Mercredi, grand'messe pour l'âme de feu Mme Adèle Caissie, recommandée par Mme P. Bélisle.

Jeudi, grand'messe pour l'âme de feu Mme Adèle Caissie, recommandée par la famille R. Spence.

Vendredi, 8 décembre, fête d'obligation de l'Immaculée Conception, messe "Gaudens", page 491, la deuxième oraison est celle de la férie (qui se trouve l'oraison du dimanche précédent "Excita quaesumus Domine), préface de la Ste-Vierge. Il y aura confession la veille au soir après la prière, et la basse messe le jour de l'Immaculée Conception aura lieu à 7 h., la grand'messe à 10 h. 30, le soir la prière à 7 h. 30. Après la prière, il y aura réception de la médaille miraculeuse; le 8 décembre, il y a indulgence plénière, pour ceux déjà reçus ou qui le seront ce jour-là, moyennant confession, communion et prière pour le pape.

Dimanche, 10 décembre, le deuxième de l'Avent, messe "Populus", page 158, pas de Gloria, on fait mémoire de l'Immaculée Conception et de S. Melchiade, Credo, préface de la Ste-Trinité et Benedicamus Domino à la fin.

**Aux prières.** On a recommandé aux prières, au prône dimanche dernier, deux paroissiens dont l'état de santé ne cesse pas de donner des craintes: se sont M. Célestin Fortin et M. Joseph Briand.

On a aussi recommandé l'âme de M. Réal Drapeau, cultivateur de St-Marc en Abitibi, décédé accidentellement en tombant dans le puits de sa ferme, le 11 novembre dernier. C'était un bon travailleur du sol, d'un caractère remarquablement gai et courtois, il s'est toujours montré un homme d'église. La mort, qui le prend à l'âge de 54 ans malgré sa forte constitution, laisse dans le deuil une de nos belles familles canadiennes qui compte, outre Mme Drapeau (née Eva Auclair), quinze enfants: neuf filles et six garçons. Nous devons un pieux souvenir à la vertu des parents exemplaires, à travers tout le territoire de la patrie canadienne, pour que l'exemple de ceux qui partent soutienne, dans la fierté du devoir, le courage de ceux qui restent. Et pour celui-ci, à titre d'ancien paroissien de M. le curé de Ste-Famille, le Bulletin paroissial demande à ses lecteurs une bonne prière qui hâtera son repos éternel. R.I.P.

**Echo du bazar.** Le comité du dernier bazar tenu à Ste-Famille désire exprimer un dernier mot de reconnaissance à quelques-uns de ses bienfaiteurs dont il n'avait pas encore eu l'occasion de mentionner les dons. Ces dons sont: une belle grande statue de S. Joseph, offerte par la famille Beauchemin et gagnée par le P. Greene de cette ville; une corbeille magnifiquement garnie de mille excellentes choses de table, fournie par la famille Boucher et gagnée par Mme McNamara, la présidente de la ligue des femmes catholiques ici; un cabinet élégant et commode pour le nécessaire de la couturière, fait et offert par M. Gaston Savary et gagné par M. Siméon Laurendeau; un service à thé donné par la maison T. Eaton et gagné par Mme L. Choquette; puis une bonbonnière remplie, donnée par la maison Wallace et Norman et gagnée par M. Camille Chouinard.

**Assemblées et veillées.** Au cours de cette semaine, on a tenu les assemblées régulières de la société St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A. sur les questions de routine. Et dimanche le 10 décembre, il y aura une partie de cartes dans la salle de l'église, à la sortie de l'office du soir, au profit des oeuvres paroissiales sous les auspices des Dames de Ste-Famille.

Ces jours derniers, la famille Léon Plotkins célébrait le 39ème anniversaire de naissance de M. Plotkins, industriel de cette ville. Les papas d'ordinaire n'aiment pas le grand tapage autour de la maison, aussi tout le petit monde que projetait la fête de celui-là, se garda bien d'en parler tout haut. On s'entendit avec la maman, qui fut bien heureuse d'être complice, et toute la maisonnée jura de garder le secret. Ce matin-là, tous les communiants de la famille reçurent, dans leur coeur, le bon Dieu qui protège les papas; cela ne dévoila encore rien puisque ça coïncidait avec la dévotion accoutumée du premier vendredi. Mais le soir par exemple, quelle réception de surprise au retour du bureau! Des souhaits de bonne santé, de longue vie, de bon succès à partir de Suzanne, la plus petite, de tous les autres, jusqu'à la maman qui ne fut pas moins fière de placer ses compliments. Le gâteau, lui, qui tenait, faraud, les 39 chandelles conventionnelles sur sa tête si bien décorée, répétait pour tout le monde "Heureux anniversaire". Ce fut alors le joyeux souper de famille qui commença en l'honneur du papa affectionné. Tout se passa comme dans le bon vieux temps, où ces fêtes étaient autant d'occasions de développer l'esprit de famille et la piété filiale. Puis dans la veillée, par une délicate et bienveillante attention de Mme Plotkins; quelques amis se réunirent pour prolonger plus avant le plaisir et la joie du foyer en liesse. Chaque groupe d'arrivants félicitait M. et Mme Plotkins et offrait ses voeux au héros du jour anniversaire. On joua au bridge, ce qui permit à Mme Reid de gagner le grand prix de la soirée, et à Mme Thériault la palme des consolations. Un bon réveillon favorisa la conversation sur les questions d'actualité, et l'on se sépara assez tard, emportant un agréable souvenir de cette fête de surprise, à laquelle assistaient M. le curé, M. le Dr et Mme Beauchemin, M. et Mme H. A. White, Mme C. J. Côté, M. et Mme G. A. Reid, Mme M. Thériault, M. et Mme L. E. Cowan, M. l'avocat et Mme J. B. McGuire, Mlle L. Comesotti.

**Au catéchisme.** Pour le mois de novembre, **chez les petits**, par ordre de succès: Irène Croteau, 50 sur 60, Jacqueline Chase, 44, et Jeannette Croteau 44; Anita Suey, 41, Evangéline Plotkins, 39, Léon Plotkins, 38, Béatrice Bourque, 37, et June Chase, 37, Irène Suey, 36, Annette Plotkins, 30, Bernard Suais, 29, Raymond Nadeau et Marguerite Blais, 27, Bernard Despins, 26, Louise Beauchemin, 21, Jeannette Cabana, 18, Philippe Plotkins et Clément Despins, 17, Raoul Cabana, 14, Suzanne Plotkins, 11.

**Chez les grands:** Irène Lesieur, 100 sur 100, Bernard Laurendeau, 96, Cécile Bachand Choinière, 93, Laurent Despins, 92, Béatrice Despins, 90, Marie Suais, 89, Jeanne Lesieur, 87, Blanche Suais, 86, Eugène Auclair, 85, Charles Veilleux, 84, Anna Auclair et Rachel Despins, 83, Gilbert Despins, 82; Thérèse Rousseau, François Auclair, Ernest Lesieur, Roland Cabana et Suzanne Suais, 63; Camille Rousseau, 60, Pierrette Laplante, 53, Willie Laplante, 52, Ronald Cabana, 23.—Corr.



## LAMOUREUX

A moins d'une chute abondante de neige, il semble bien que les chemins raboteux vont rester longtemps impraticables aux automobiles. C'est pourquoi un certain nombre de paroissiens ont bâti auprès de l'église de nouveaux hangars pour abriter chevaux et voitures pendant l'hiver. D'autres ont simplement planté des poteaux avec ou sans abri, pour attacher leurs chevaux. Ceci dénote pour le moins, que tous ces braves gens ont l'intention bien arrêtée de venir à l'église le dimanche malgré les mauvais chemins ou le mauvais temps.

Le pont de glace est enfin établi sur la rivière entre Lamoureux et Fort Saskatchewan, et on a pu traverser à pieds le 2 décembre seulement. Depuis vingt ans, c'est la deuxième fois que la glace ne prend qu'en décembre. C'est ordinairement en novembre qu'a lieu cet événement.

M. Louis Normandeau qui était de passage à Lamoureux il y a quelques jours, a l'intention de venir donner une conférence sur le Cartel du blé et il a retenu la salle paroissiale pour le dimanche 17 décembre. Chacun se demande ce que les directeurs du Cartel peuvent bien proposer de nouveau, alors que leurs belles combinaisons du passé ont eu un succès peu brillant? Venez entendre M. Normandeau et vous le saurez.

Nous aurons notre partie de cartes mensuelle dimanche prochain 10 décembre. Outre les huit prix qui seront distribués aux gagnants, les dames serviront un réveillon et il y aura un beau concert avec musique, chants, et une pièce comique pendant laquelle on ne s'ennuira pas. Qu'on se le dise!

Il est né à M. et Mme Jean Normandeau, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Alice Jeannette. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Raoul Langlois.

—Corr.

## PINCHER CREEK

L'hiver est venu en septembre; il est parti au bout de quelques jours. Un autre, vers la mi-octobre, amenant quatre pieds de neige, semblait destiné à rester. Comme le premier il s'est effacé sous le souffle du chinook en moins de quarante-huit heures. Et depuis c'est l'été des Indiens, agrémenté des "zéphirs" dont Pincher Creek est coutumier.

Le bazar est chose du passé. Dimanche dernier le R. P. curé nous donnait les résultats, très satisfaisants, ajoutait-il. Aussi ne manqua-t-il pas d'en féliciter les membres de la Société de l'Autel qui en furent les organisatrices. Les divers comités ont rivalisé de zèle et de savoir-faire pour solliciter et confectionner les nombreux articles mis en vente. De son côté le public acheteur a si bien achalandé les différents départements qu'à la fin de l'après-midi les tables étaient dégarnies. Il ne restait plus qu'à faire le tirage des prix de la tombola ce dont M. J. Burns se tira avec son habituel bonheur.

Voici la liste des gagnants: M. L. Gareau, six poulets; Mme J. Thibert, un sac de farine; Mrs. E. Clazie, une dinde; M. H. Cameron, une caisse de pommes; Mlle A. Harwood, une oie; Mme C. Collins, coussin peint à la main; M. C. S. Buchanan, une dinde; Mlle A. Fugina, un fromage; Mlle I. Brooks, un jambon, Mme A. J. Johnson, $5.00.

Un superbe couvre-pieds crocheté fut raflé au profit de la table des travaux de fantaisie des dames et gagné par Mme Wilson, de Blairmore. Il rapporta la jolie somme de $71.00. Le tapis crocheté mis en rafle par les demoiselles produisit une quinzaine de piastres; Mme W. R. Morgan en fut l'heureuse gagnante. Le local de l'ancienne pharmacie Colpman, gracieusement mis à la disposition du comité par M. Harwood, y fut pour sa part dans le succès de notre bazar. Ses larges vitrines où s'étalaient les bonnes et belles choses de ces dames invitaient tout naturellement la foule des passants à y entrer. Une fois entrés ils étaient pris et devaient payer pour en sortir.

Lundi dernier Kenneth Johnson, gendre de M. Jas. Smith, de Lundbreck, fut enterré ici. L'abbé O'Dea, son curé, chanta le service funèbre. Bon nombre de Chevaliers de Colomb, dont M. Smith est Grand Chevalier, assistaient aux funérailles.—Corr.

## CHAUVIN

Dimanche dernier, le 26 novembre, les hommes mariés ont donné une partie de cartes au profit de notre église. Mme Veuve Fred Côté a remporté le premier prix des dames, Mme Robert Délémont, le deuxième, et Mme Alcide Côté le prix de consolation. Pour les hommes, premier prix, Léo Paré; 2ème, Richard Allard, et consolation, Roméo Benoit.

Après les cartes, il y eut un bon programme. Ouverture par un groupe de petits garçons de l'école séparée avec la chanson de quêteux qui fut très applaudie. Ensuite l'orchestre de Chauvin nous fit entendre deux morceaux choisis de son répertoire. Puis ce fut le tour des chansons. Mlle M. Cubit, M. D. Parcels, M. Ch. Doucet, M. Wiart, M. P. Cyrc, Mlle Anita Girard, M. J. Cyr, Mlle Lilianne Girard accompagnait au piano.

Malgré les chemins presque impassables, cette soirée a été un vrai succès. N'empêche que nos Dames de l'Autel tiennent encore le championnat pour leur soirée du 29 octobre pour la clôture de la retraite paroissiale. Nous avons vivement regretté que cette soirée des Dames n'ait pas paru dans les colonnes de la Survivance (1).

Il y a une dizaine de jours il nous arrivait à Chauvin une grosse famille de l'Abitibi.

M. et Mme Léonce Simard ont eu la douleur de perdre leur bébé Joseph Phidyme Wilfrid, qui n'a vécu que quelques minutes.—Comm.

(1) Nous aurions publié le compte rendu de cette soirée, si nous l'avions reçu.—**La rédaction.**

## BEAUMONT

M. et Mme Wilfrid Magnan faisaient un court voyage à Saint-Paul où ils visitèrent les familles Roberge et Charest, et quelques autres revenant par le Lac la Biche, Normandeau, Legal. Ils sont revenus bien contents de leur voyage, mais contents aussi d'être rendus chez eux, les chemins étant si mauvais.

En visite chez M. Wilfrid Magnan, Mlle Joséphine Auger, de Clyde.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Adélard Royer se porte assez bien après avoir subi une grave opération.

Mardi, le 21 novembre, avait lieu le mariage de M. Armand Dansereau avec Mlle Fidelis Royer. La mariée était jolie dans une belle toilette bleue royal. M. Henri Royer accompagnait sa fille et M. Isidore Dansereau servait de témoin à son frère. A la sortie de l'église ils furent criblés de confettis. Ils se rendirent ensuite chez M. Célestin Caouette où plusieurs invités étaient réunis pour le traditionnel goûter des noces. Les mariés prirent ensuite le train pour Calgary, d'où ils revinrent quelques jours plus tard pour s'installer à Beaumont. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et une longue vie.

Nous devons remercier nos bonnes Soeurs pour un magnifique voile de tabernacle qui orne si bien notre autel.

Etaient de passage chez M. William Hérard et M. Ernest L'Heureux, des RR. Soeurs Grises du couvent Youville et de l'hôpital Général.

Dimanche dernier, au commencement de la messe, tout le monde sursauta lorsqu'un morceau de plâtre se dégagea d'une colonne s'abattant par terre avec fracas.

Notre bon Père Gaborit nous annonçait dimanche une retraite commençant le 17 pour se terminer le 25. Elle sera prêchée par le R. P. Philippot, O.M.I.

M. Emile Clément est revenu de Spokane, Wash., où il assista aux funérailles de son frère, Ulric, soldat dans l'armée américaine. Celle-ci fit don à M. Emile Clément d'un beau drapeau, don du gouvernement américain à tous ses soldats. Tous les vieux et jeunes militaires tinrent à témoigner à M. Clément le regret qu'ils avaient de voir s'en aller un si aimable camarade dans les bons comme les mauvais jours. Nos sympathies à M. et Mme E. Clément.

**Un abonné.**

## PLAMONDON

**Baptême:** Le 26 novembre, Albert, Alcide, Roméo, André, Joseph, enfant de M. et Mme Roland Piquette de Coal Valley. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Chevigny. Chose peut-être assez rare, Mme Chevigny se trouve grand'mère à l'âge de 36 ans.

M. le docteur Heacock, **dentiste** provincial, a tenu une clinique ici la semaine dernière, pour les écoliers.

Nos jeunes filles se préparent à célébrer la fête de l'Immaculée Conception. Elles feront tout le chant aux offices religieux, et pour le soir, elles feront les frais d'un grand concert au profit de l'église.

L'état de M. Narcisse Plamondon, qui s'est fait écraser une main dans un engrenage de batteuse, est encore assez peu rassurant.

Le R. P. Lacombe, O.M.I., en route pour sa mission de Wandering s'arrêta ici le 24 nov. en compagnie du R. P. Dubois, O.M.I. Ce dernier voulut bien passer quelques jours chez M. le curé, en attendant le retour de son compagnon.

Mercredi, le 29 novembre, M. le curé célébrait la sainte messe et faisait le baptême d'un enfant polonais chez M. Olivier Trudeau, dans une colonie nouvelle située à environ 16 milles au sud-ouest de Plamondon. Les fidèles polonais, qui formaient la majorité de l'assistance, chantèrent pieusement en leur langue.

Plusieurs de nos fermiers sont bien malchanceux pour sauver leur récolte. Au premier décembre, le battage retardé par la pluie et la neige, n'était pas encore fini. Ce que les lièvres en ont profité! Un automne si mauvais est le premier dans l'histoire de la région, paraît-il.—Corr.

## DONNELLY

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'une partie de cartes organisée par les Enfants de Marie, fut annoncée dans la dernière chronique. Fidèles au rendez-vous, les donnelliens se rendirent nombreux dimanche soir dernier malgré le vent qui sifflait, glaçait et la poudrerie malicieuse. La salle paroissiale avait revêtu ses attrayants pavillons de "whist militaire" pour la circonstance.

La soirée débuta par un duo exécuté par Milles Dandurand, ce qui fut suivi par le chant de Botrel "Aimons-nous mieux, aidons-nous plus". Nos congréganistes savent donner à nos réunions paroissiales le ton qui convient aux temps durs que nous traversons. Cette mélodie terminée, M. le curé, directeur de la partie de cartes, annonce que le jeu va commencer. Toute l'assistance écoute l'énoncé des règles à suivre, puis la figure rayonnante et avec un, deux, trois. "C'est moi qui gagne, ce soir", on se mit à l'oeuvre. Il fait bon voir l'entente et constater le reste que joue la franche gaité parmi les personnes. Les exclamations et le "rire" se font entendre chaque fois qu'un cinq, dix, quinze, vingt-cinq est enlevé d'une table et rapporté "chez nous". Enfin, l'heure du réveillon arrive, on se dépêche de faire tirer les prix. Nous sommes heureux de mentionner les noms des heureux gagnants, M. Robert Mailhot, prix d'entrée; M. Aimé Lemay, premier prix des cartes; M. Thomas Dentinger, deuxième prix des cartes; Mlle Marcelle Dandurand, prix de consolation.

Pendant le réveillon, Mlle Charlotte Maisonneuve nous fait entendre la chanson "Petits voisins", ensuite Mlles Adèle Boulet, Marguerite Forcier et Florence Ouellette rendent avec leur grâce et aisance habituelles la saynète "Un mensonge bien récompensé". Un autre chant, "Souvenirs d'une horloge", de Larrieu est fourni par les congréganistes. Le réveillon se poursuit avec appétit et en vrais Canadiens, on jase pendant quelque temps. Enfin, il faut bien penser à se séparer, mais tous se promettent de ne pas manquer au rendez-vous. Il fait si bon se rencontrer et se sentir les coudes de temps à autre.

Dimanche dernier S. H. le juge Dubuc fit une courte visite dans notre paroisse. Nous espérons bien que la prochaine fois Son Honneur nous réservera plus de temps dans son itinéraire.

Il est né à M. et Mme Z. Côté un fils: Jos. J.-B. Arthur Lucien. A M. et Mme H. Watt, un fils: Andrew Stewart. A M. et Mme H. Maisonneuve, une fille: Georgette Marie Lucille.—Corr.

## JOUSSARD

**La Ste-Catherine à Joussard.** — Suivant la tradition la jeunesse Joussardienne s'organisa pour fêter la patronne des "demoiselles prolongées" quoiqu'il n'y en ait aucune parmi nous. La réunion se fit chez Mme Jos. Racine.

Il y eut partie de cartes avec prix. La "blonde tire" passée sans ménagements tout en sucrant "le bec" distribuait l'entrain et l'atout aux joueurs.

Mme Yvonne Fortin et M. Dan Cunningham gagnèrent les premiers prix. Mlle Phyllis Hubert et M. Julien Carrier héritèrent du prix de consolation.

Puis, ce fut le tour des chansons: chansons de "tire", chansons comiques ou d'amour furent toutes applaudies avec le même entrain. Le monologue comique de M. Léo Drapeau provoqua les rires de toute l'assemblée.

On se sépara à une heure assez avancée avec un chaleureux merci à l'adresse des organisateurs.

**Hockey.**—Nos jeunes gens se sont organisés un club de hockey. A la première assemblée M. A. Pipper fut nommé gérant et M. Joseph Dallon fut élu secrétaire-trésorier par acclamation.

M. A. Brassard fut nommé président du comité actif dont les membres sont: Messieurs Robert et Roger Boisvert, Orel Charrois et Laurent Brassard.

La feuille d'érable fut choisie pour emblème et les jeunes filles furent chargées de les fabriquer.

Nos missionnaires furent très éprouvés dimanche dernier. Le feu détruisit plusieurs de leurs établissements à Grouard.

La buanderie dotée dernièrement de laveuses modernes, dans laquelle était le linge des enfants fut détruite de fond en comble.

Un vent de cinquante milles à l'heure activait les flammes et ce ne fut qu'après 4 heures de travail surhumain, que les frères, les ouvriers et quelques voisins réussirent à protéger la maison des Soeurs de la Providence.

L'hôpital fut entièrement brûlé, grâce au dévouement de Soeur Denis, directrice, les onze malades qui s'y trouvaient furent transportés en lieu sûr.

Heureusement, il n'y eut aucune perte de vie, ni accidents.

A nos missionnaires éprouvés nous offrons nos plus sincères sympathies.

**De passage:** Le Rév. Père Beuglet et un frère du Wabasca.

Le Rév. Père A. Gobeil est arrivé pour étudier le cri, mardi dernier. Bienvenue à ce jeune missionnaire.

Mme Jos. Dalton est revenue de la ville d'Edmonton depuis une quinzaine de jours. **Muguette.**

## FALHER

Le 26 novembre une foule assez considérable s'était rendue à la salle paroissiale pour entendre une conférence donnée par l'abbé Gagnon, missionnaire dans la Chine pendant dix ans et qui a été obligé de revenir au Canada pour cause de santé. La soirée débuta par une partie de cartes; ensuite pour suivre une coutume traditionnelle on voulut fêter la Ste-Catherine; des fillettes passèrent la tire à tout le monde. Les heureux gagnants aux cartes furent: 1er prix, Mlle Juliette Challier; 2ème, Mme Roséda Gamache; 3ème, Mme Challier. M. Emmanuel Bugeaud a gagné le premier prix des hommes et M. Lamoureux le deuxième. Le prix de consolation fut gagné par M. Adélard Pariseau. L'auditoire était anxieux d'écouter la causerie de M. l'abbé Gagnon sur la vie chinoise; enfin l'orateur nous servit quelque chose entendue pour la première fois et qui fut vivement goutée. Diverses réflexions pourraient même s'en dégager à notre détriment telles: la ferveur des chinois catholiques, en comparaison avec la nôtre, etc. Nous remercions sincèrement H. l'abbé Gagnon de nous avoir fait visiter cet intéressant pays d'au-delà des mers.

La paroisse entière sympathise avec S. E. Mgr Guy, les religieuses et tout le personnel de la Mission de Grouard dans la grande épreuve qui les frappe.

**Visiteurs:** M. l'abbé Gagnon, curé de Fort St. John, C.B.; le Rév. Père Gobeil, de St-Bruno, Joussard; Son Honneur le Juge Dubuc, président général de l'A.C.F.A., en visite au presbytère et chez des amis.

M. D. Gagnon est attendu avec un char de chevaux. M. Rouleau qui l'accompagnait est de retour.

L'assemblée régulière de l'A.C.F.A. aura lieu le 3 courant; elle sera devancée pour permettre de faire la campagne de recrutement en faveur de La Survivance. A moins d'avis contraire, une équipe d'hommes dévoués à la bonne cause parcourra la paroisse en tous sens, le 10 courant, pour faire la cueillette des abonnements. Souhaitons qu'un accueil bienveillant soit fait aux braves patriotes qui se dévouent si généreusement.

**Mariages.** Est-ce signe de prospérité? Une avalanche de mariages s'est abattue sur la jeunesse falhérienne. Le 21 novembre, M. Willie Rondeau, fils de M. Joseph Rondeau et de Mme Bella Archambault, épousait Mlle Gratia Laliberté, fille de M. Arthur Laliberté et de Mme Maria Ducharme. Les témoins furent M. Joseph Rondeau et M. Arthur Laliberté.

Le 27 avait lieu le mariage de M. Edgar Desfossés, fils de M. Arthur Desfossés et de Mme Hélène Côté, avec Mlle Béatrice Morin, fille de M. J. B. Morin et Mme Delia Comeau. M. Roméo Desfossés, frère du marié lui servait de témoin et M. Jean-Baptiste Morin accompagnait sa fille.

Le 29 novembre, M. Thomas Depuis, fils de M. Sylvestre Dupuis et de Mme Berthe Dupuis, épousait Mlle Irène Guay, fille de M. Alfred Guay et de Mme Delia Martel. M. J. G. Dupuis servait de témoin au marié et M. Guay accompagnait la mariée, sa fille.

Le 28 novembre, M. Raoul Lauzon, fils de M. Martial Lauzon et de Mme Clothilde Lacelle, unissait sa vie à Mlle Eugénie Poirier, fille de M. Wenceslas Poirier et de Mme Alice Bélanger. M. Martial Lauzon servait de témoin à son fils et M. Wen. Poirier accompagnait la mariée.

Dame Rumeur assure qu'il y a eu deux autres mariages. Quoi qu'il en soit, à tous nos voeux sincères de parfait bonheur.

**Soirée-surprise.** Le 9 novembre une soirée-surprise était faite à Mlle Eugénie Poirier à l'occasion de son prochain mariage. Les invités s'étaient donné rendez-vous à la demeure de Mme J. M. Daoust qui sut faire les honneurs d'hôtesse avec l'amabilité qui lui est coutumière. La soirée se passa aussi agréablement que possible et les cadeaux furent nombreux. Un succulent goûter fut servi et les amusements divers se prolongèrent jusqu'aux heures matinales. Au départ chacune conserva un joyeux souvenir de cette fête toute d'intimité. Etaient présentes: Mlle Eugénie Poirier, la future mariée, et ses deux soeurs, Aurore et Cécile, Mlle Madeleine Lauzon, soeur du futur marié, Mmes J. M. Daoust, F. Ethier, Laura Langelier, J. Lapensée, Alda Pariseau, D. Gagnon, Mlles Irène Ethier, Alice Demers, Antoinette Landry, R. L'Heureux et Laurette Lapensée.

## SPIRIT RIVER

Les paroissiens de Spirit River offrent aux RR. PP. Oblats leurs sympathies les plus profondes à la suite de la mort de S. Exc. Mgr Charlebois, O.M.I.

Mme Denis Goulet est revenue parmi nous après un séjour à l'hôpital, souffrant douloureusement de rhumatisme inflammatoire. Mme Goulet a beaucoup souffert de cette maladie, surtout depuis deux ans: elle se montre toutefois bien résignée à la volonté du bon Dieu. Tous ses amis prient pour elle afin qu'elle revienne promptement et complètement à la santé.

Mme Leboeuf et sa fille nous ont quittés ces jours derniers pour une assez longue vacance. Elles visiteront des parents et des amis à Edmonton, Calgary ainsi qu'à Seattle, Washington, E.U. Elles nous reviendront en passant par Jasper. Bon voyage!!

Nous avons eu la visite de M. l'abbé J.-A. Normandeau et du R. P. Nadeau, O.M.I., curé de Tangente.

## RAHAB

Nous avons eu une assemblée de notre cercle local dimanche le 26 novembre 1933, après avoir été annoncée six jours auparavant au bureau de poste ici. Plusieurs brillèrent par leur absence. Et ensuite ces Canadiens français seront étonnés d'apprendre ce qui s'est passé. Ils nous diront qu'ils ne le savaient pas. Pendant combien de temps, faudrait-il annoncer nos réunions, à l'avance? C'est ce que nous discuterons la prochaine fois.

Malgré l'absence de plusieurs membres, nous avons eu une bien belle assemblée, où plusieurs questions importantes furent discutées. Entr'autres sur les démarches à entreprendre pour avoir du français dans nos magasins de l'extérieur, etc.

Et tous nos membres se sont retirés convaincus de la nécessité et de l'importance de notre Association canadienne-française de l'Alberta, pour notre survivance nationale et même religieuse.—Corr.



## Les prix du marché

### Prix à Edmonton

**Blé—**

| | |
|---|---|
| No 1 Nord | 41½ |
| No 2 Nord | 37 |
| No 3 Nord | 33½ |
| No 4 Nord | 31½ |
| No 5 Nord | 26½ |
| No 6 Nord | 23 |
| Fourrage | 21 |

**Avoine—**

| | |
|---|---|
| No 1 C W | 16½ |
| No 2 C W | 13½ |
| Fourrage | 12½ |

**Orge—**

| | |
|---|---|
| No 3 C W | 17 |
| No 4 C W | 14½ |
| No 5 C W | 13½ |

**Seigle—**

| | |
|---|---|
| No 2 C W | 22 |
| No 3 C W | 18½ |
| No 4 C W | 15½ |

### Prix à Vancouver

**Blé—**

| | |
|---|---|
| No 1 Nord | 59¾ |
| No 2 Nord | 55¼ |
| No 3 Nord | 52¾ |
| No 4 Nord | 51¾ |
| No 5 Nord | 46¾ |
| No 6 Nord | 41¾ |
| Fourrage | 40¾ |

### Prix à Winnipeg

**Blé—**

| | |
|---|---|
| No 1 Nord | 60⅛ |
| No 2 Nord | 57⅛ |
| No 3 Nord | 54⅜ |
| No 4 Nord | 52⅜ |
| No 5 Nord | 49⅞ |
| No 6 Nord | 47⅞ |
| Fourrage | 45⅞ |

**Avoine—**

| | |
|---|---|
| No 2 C W | 29¾ |
| No 3 C W | 26¾ |
| Fourrage | 26¾ |

**Orge—**

| | |
|---|---|
| No 3 C W | 33¾ |
| No 4 C W | 32¼ |

**Seigle—**

| | |
|---|---|
| No 1 C W | 40⅞ |

### Prix à Edmonton

**Bétail—**

| | |
|---|---|
| Taures de choix | 2.50 à 3.00 |
| Taures moyennes | 1.25 à 2.25 |
| Jeunes veaux gras, choix | 3.50 à 4.00 |
| " " " moyens | 2.00 à 3.00 |
| Bouvillons de choix | 3.00 à 3.50 |
| Bouvillons qualité moyenne | 2.25 à 2.75 |
| Vaches de choix | 1.50 à 1.75 |
| Taureaux | .75 à 1.00 |
| Agneaux de choix | 4.50 à 5.00 |
| Agneaux de bonne qualité | 2.50 à 3.50 |
| Agneaux qualité moyenne | 1.50 à 2.50 |
| Moutons d'un an | 2.00 à 3.00 |
| Brebis | .75 à 2.00 |
| Porc à bacon | 5.10 |

**Boeufs d'engrais—**

| | |
|---|---|
| bonne qualité | 1.75 à 2.25 |
| qualité moyenne et ordinaire | 1.25 à 1.50 |
| Vaches | 1.00 |

**Crème—**

| | |
|---|---|
| Spéciale | 16 |
| No 1 | 14 |
| No 2 | 11 |

**Oeufs—** (Variations quotidiennes)

| Aux producteurs | Lge. | Med. | Poul't |
|---|---|---|---|
| Grade A | 33-35 | 35-38 | 30-31 |
| Grade B | 25 | | |
| C | 18 | | |

**Beurre—**

| | |
|---|---|
| No 1, en boite | 25 |
| Enveloppé, No 1 | 24 |
| Enveloppé, No 2 | 23 |
| Enveloppé, No 3 | 22 |

**Volailles vivantes—**

| | |
|---|---|
| Poulets de 4 lbs. et plus | 08 |
| " " moins de 4 lbs. | 06 |
| " " qualité secondaire | 04 |
| Poules de choix, plus de 5 lbs. | 06 |
| " moins de 5 lbs. | 04 |

**Volailles préparées—**

| Grades — | A | B | C |
|---|---|---|---|
| Jeunes dindons | 10 | 08 | 05 |
| Vieilles dindes | 8 | 6 | .... |
| Vieux dindons | 7 | 5 | .... |
| Canards | 6 | 5 | 4 |
| Oies | 5 | 4 | 3 |

| | |
|---|---|
| Poulet de 4 lbs. et plus | 10 |
| " " moins de 4 lbs. | 08 |
| " " qualité secondaire | 06 |
| Poules de choix | 08 |
| " moyennes No 2 | 05 |
| Coqs | 05 |



# Page Agricole



## Notes Agricoles

**Les moutons sont originaires des hautes terres, où ils avaient en abondance l'air pur et la lumière du soleil.**

**Certains cultivateurs suédois prétendent qu'un criblage rigoureux des grains d'avoine qui ont été touchés par la gelée, affaiblit la faculté de germination du grain.**

**. Les exportations de beurre et d'oeufs canadiens sur le marché anglais ont augmenté pendant les neuf premiers mois de cette année.**

**Le coton est la récolte la plus importante du Pérou.**

**La récolte de navets se trouve spécialement bien d'applications d'acide phosphorique, qui favorise le développement de la racine et en améliore la qualité.**

**Il est très utile pour faire un bon choix des engrais chimiques de connaître les conditions qui règlent la provision d'azote assimilable dans le sol.**

**La chaux vient troisième par ordre d'importance sur la liste des principes minéraux dont les plantes se nourrissent. La potasse et l'acide phosphorique viennent en premier lieu.**

**Il y a des milliers de types de trèfles rouges qui diffèrent l'un de l'autre au point de vue des caractères, de la végétation et de la valeur pratique.**

**Le pâturin bleu du Canada est aussi appelé pâturin comprimé et en anglais, herbe bleue d'Angleterre, herbe fil de fer, poa rampant, et herbe bleue de la Virginie.**

**Les ressources naturelles du Canada sont pour la plupart dans la première phase de développement.**

**Quelques savants prétendent que les sécheresses de l'Ouest du Canada sont réglées par une loi de périodicité.**

**Le bacon flasque, mou, se trouve presque toujours dans les porcs non à point, c'est-à-dire mal finis pour leur poids.**

**Un des traits les plus singuliers de l'histoire de la France et de l'Angleterre au dix-huitième siècle, c'est que, malgré la rivalité intense qui existait entre ces pays et les guerres qu'ils se sont livrés, rien ne paraît avoir entravé les relations intellectuelles des deux nations.**

**On a tant cueilli de plantes de belladone sauvage pendant la guerre pour fournir de l'atropine à la médecine que cette plante a complètement disparu de certaines régions.**

**Le Canada a fait de grands progrès en ces dernières années dans l'exportation du cuir verni.**

**Le palmier à huile est la récolte la plus importante de Nigeria et pousse à l'état sauvage dans tout le sud. ......**

**Dans la concurrence internationale pour les marchés, jusqu'aux arachides (pistaches de terre) sont classées et triées.**

**Plusieurs spécimens de moutons perlidés ont été recueillis par les entomologistes du Manitoba dans l'Ouest du Canada.**

**L'institut de recherches forestières de Dehra Dun, Indes anglaises, fait actuellement des expériences pour produire de la soie artificielle au moyen de pulpe de bambou.**

**La plantation du kolatier a beaucoup augmenté en ces dernières années, dans l'Afrique occidentale, où l'on mâche la noix de cet arbre commè stimulant.**

**L'évaluation préliminaire de la récolte de blé des trois provinces des Prairies est de 264 millions de boisseaux contre 408.4 millions de boisseaux en 1932 et 301,181,000 boisseaux en 1931.**

**Les exportations canadiennes sur le Royaume-Uni pendant les premiers neufs mois de cette année accusent une forte augmentation sur l'année dernière, spécialement pour le blé, la farine, le bétail et le bois.**

**La récolte anglaise de graine de trèfle d'alsike n'est jamais considérable. D'après le Commercial Intelligence Journal, un importateur aurait déclaré qu'il achèterait de la graine de ce trèfle exclusivement au Canada s'il était sûr de pouvoir se la procurer.**

**Les résultats des études récentes sur la maladie du pullorum chez les volailles indiquent que les oiseaux adultes porteurs de cette maladie, tenus renfermés avec des oiseaux adultes négatifs, constituent un danger pour les oiseaux négatifs.**

## Les jardins des prairies dans les années de sécheresse

Un arbre fruitier ou une épinette de cinq ans ne coûte que peu de chose et peut valoir plusieurs dollars cinq ans plus tard. Un grand nombre d'arbres, assez pour former un brise-vent efficace, protégeant un jardin de légumes et d'arbustes fruitiers, ont une valeur qu'il serait difficile de computer en dollars et en centins. Dans bien des districts où les produits du jardin de la ferme ont empêché la famille du cultivateur de mourir de faim.

Le Service de plantation des arbres du Ministère fédéral de l'Agriculture a reçu des témoignages intéressants sur la valeur du brise-vent; ces témoignages venaient de districts où les conditions étaient extrêmement sèches; même dans les régions les plus sèches, beaucoup de familles ont pu survivre à des sécheresses répétées grâce à la productivité du jardin de la ferme, qui était protégé par les brise-vent établis.

De Imperial, Saskatchewan, un district où une très grande sécheresse a sévi la saison dernière, Mme Geo. Aitken écrit ce qui suit:

"Nos arbres ont été pour nous une source de beaucoup d'agrément cette année, et je suis convaincue que notre jardin n'aurait rien produit du tout sans la protection qu'ils lui ont fournie. Sur une demi-section de terre nous avons récolté tout juste autant de semence que nous y avions mise cette année, et cependant, mon jardin m'a donné plus de fruits et plus de légumes et de meilleure qualité que jamais. Il y avait des framboises, des fraises, des groseilles; j'essaie maintenant des cerisiers et je compte avoir des pommettes plus tard quand je pourrai les planter. Avec notre jardin et nos volailles nous sommes sûrs d'être bien nourris pendant une autre année et je sais que tout cela est dû à nos arbres."

Même rapport de M. A. Burbridge, de MacLeod, Alberta:

"Une chose dont je suis bien sûr, c'est que j'ai été dédommagé au centuple de la peine que j'ai prise à planter des arbres en ces derniers dix ans, j'obtiens de bonnes récoltes de foin et j'ai un bon jardin même pendant les années sèches, et je vais couper du bois cet hiver pour ma provision l'été prochain."

Beaucoup d'autres témoignages de la valeur du brise-vent sur la ferme ont été reçus par le Service de la plantation des arbres. Ces fermes bien pourvues d'arbres ont maintenant un air heureux, qui fait contraste à l'aspect nu et désolé des champs voisins, dépourvus de toute plantation.

**Charles Edwards,**
**Station de pépinière d'arbres ....**
**forestiers, Indian Head, Sask.**

## La haie de cara ans et l'évaporation

Une haie de caragans a montré qu'elle peut enrayer l'évaporation de l'eau du sol, mais son action sous ce rapport n'a pas dépassé une distance de soixante-quinze pieds à la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., où ces observations ont été faites la saison dernière.

Les mêmes facteurs qui font évaporer l'eau du sol provoquent également la dissipation de l'eau par les récoltes. Quand on réduit l'évaporation du sol, les récoltes ont plus d'eau à leur disposition, et on obtient le même résultat en prévenant l'évaporation excessive des plantes. Il a été démontré par des expériences que sur les champs où l'évaporation de l'eau se fait en toute liberté, la production du blé exige vingt-sept pour cent d'eau de plus par boisseau que sur ceux où elle est contrôlée.

Les premières observations qui ont été faites donnaient à croire qu'une haie de caragans protège le sol contre les vents sur une distance de cinquante pieds pour chaque pied de hauteur de la haie. C'est le vent qui cause le plus l'évaporation sur les prairies, mais la direction du vent est très capricieuse. A Swift Current où ces observations ont été faites, la haie a cinq pieds et demi de hauteur et est située dans une direction nord et sud. En certaines occasions, il était incontestable que la haie s'opposait à l'évaporation, mais à maintes reprises, son effet sous ce rapport était tout à fait douteux; tout dépendait de la direction du vent.

On conduit actuellement à Swift Current, avec le concours de la station de pépinière d'arbres forestiers à Indian Head, Sask., des recherches pour déterminer l'action des arbres et des haies sur les rendements du grain. Ces recherches comprennent l'effet exercé par les arbres et les haies en retenant la neige, en s'opposant aux tourbillons de poussière, enfin la possibilité d'augmenter le rendement des récoltes afin de dédommager de la perte du terrain occupé par les haies. — S. Barnes, Station expérimentale fédérale, Swift Current, Sask.

## Le traitement des juments poulinières pendant l'hiver

La jument poulinière doit être hivernée d'une façon aussi économique que possible, mais encore faut-il qu'elle soit tenue en bon état vigoureux sinon le poulain qu'elle doit mettre au monde n'aura guère de chance au commencement de sa vie. Si la jument est trop maigre par exemple, le poulain sera probablement faible et sa mère ne pourra lui donner que peu ou point de lait à la naissance. La jument qui est hivernée en plein air dans les conditions de l'Alberta est en meilleur état pour mettre bas, à condition qu'elle soit bien nourrie, que celle qui est toujours tenue à l'écurie. L'hivernage en plein air économise le travail et permet à la bête de prendre régulièrement ses ébats, ce qui est très important.

A la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, toutes les juments en gestation sont mises dehors, en plein air, après que les travaux d'automne sont terminés, c'est-à-dire généralement vers le 1er novembre. Un bosquet de peupliers, mélangés de conifères, et faisant face au sud, fournit l'abri nécessaire. L'eau est fournie dans une auge, munie d'un chauffe-cuve, à environ un demi-mille des mangeoires. Un mélange de gerbes d'avoine, de paille d'avoine et de foin de différentes espèces, est passé par un hache-maïs et mis constamment à la disposition des chevaux dans une grande trémie. Les râteliers d'alimentation sont toujours tenus pleine de foin non haché et il y a également une meule de paille à laquelle les juments ont accès en tout temps. Cette variété d'aliments est plus appétissante et elle fournit les principes nutritifs et les substances minérales qui sont nécessaires pour développer les poulains encore à naitre.

Une expérience de plusieurs années a démontré que les juments poulinières hivernées en plein air et auxquelles on donne des fourrages variés dans les conditions de l'Alberta, restent en bon état de chair et produisent des poulains meilleurs et plus vigoureux que les juments qui sont gardées à l'écurie, qui reçoivent une ration de grains et que l'on fait travailler régulièrement.

Au premier jour de chaque mois, à partir de novembre jusqu'à la mise-bas, toutes les juments poulinières reçoivent une petite cuillerée à thé d'iodure de potassium dans la moulée d'avoine. Depuis que ce traitement a été commencé, il est né quarante-trois poulains sur cette station et deux seulement sont morts du mal de nombril, tandis qu'il en mourait beaucoup de cette cause avant que l'on donne de l'iodure de potassium.

**H. E. Wilson,**
**Station expérimentale fédérale,**
**Lacombe, Alberta.**

—oOo—

## L'agriculture canadienne

L'agriculture, qui comprend l'élevage du bétail et l'horticulture, est la principale de toutes les industries canadiennes. Le dernier recensement nous apprend qu'elle emploie 28.7 pour cent de la population qui gagne sa vie et 33.9 pour cent (ou plus d'un tiers des hommes employés. Elle fournit également la matière première à bien des manufacturiers canadiens, et ses produits, sous forme brute ou ouvrée, constituent une très grosse proportion des exportations canadiennes.

—oOo—

## Deux ressources de l'Alberta

L'Alberta se distingue entre toutes les provinces par deux choses: 1. la grande vallée de Rivière la Paix, où la colonisation agricole s'est portée plus loin vers le nord que partout ailleurs au Canda, et 2. les merveilleux herbages au pied des montagnes, qui s'élevant brusquement à l'ouest commencent l'ascension qui se continue jusqu'au sommet même des Montagnes Rocheuses.

## Les causes du mal du goitre, du mal du nombril et de l'alopecie

Le goitre se rencontre surtout chez les agneaux et chez les veaux, le mal de nombril chez les poulains et l'alopécie ou "manque de poils" chez les jeunes porcs. La cause est la même, pour chacune de ces maladies: un manque d'iode dans la ration de la mère surtout pendant la gestation. On ne gagne pas grand'-chose à essayer de traiter un animal affecté, mais il est facile de prévenir ces accidents:—il suffit de donner de l'iodure de potassium. Avant que l'iodure de potassium soit employé à la Station expérimentale fédérale de Scott, Sask., 30 pour cent des agneaux étaient affectés de goitre à la naissance, et beaucoup d'entre eux mouraient. Depuis que l'on se sert d'iodure de potassium pendant la période de gestation, le mal a complètement disparu tandis que les brebis gardées dans des conditions identiques mais qui ne recevaient pas d'iodure, ont continué à produire des agneaux faibles, chétifs, et dont une partie du corps seulement est recouverte de laine.

L'iodure de potassium peut s'administrer de plusieurs façons différentes. Le moyen habituellement suivi à la Station de Scott est de faire dissoudre de quatre à huit onces d'iodure de potassium dans une demi-chopine d'eau chaude et d'arroser de cette solution 100 livres de sel sec que l'on mélange ensuite parfaitement. On tient ce sel devant les brebis à l'intérieur de la bergerie tout l'hiver. Il est possible que le sel gemme iodé soit satisfaisant à condition que les brebis en prennent une quantité suffisante, mais sa teneur en iode ne dépasse pas généralement deux centièmes de un pour cent. Un essai conduit à la Station de Scott, où l'on employait six centièmes de un pour cent d'iodure de potassium dans du sel ordinaire, n'a pas réussi à prévenir complètement le goitre chez les agneaux.

Pour la jument ou la vache en gestation, on peut répandre sur le grain, deux fois par mois, une demi-cuillerée à thé pleine de cristaux d'iodure.

Un moyen commode d'administrer de l'iodure aux truies en gestation est de le mettre avec un mélange de substances minérales, qui est tenu devant les truies en tout temps; à la Station de Scott, nous nous servons du mélange de sel et d'iodure de potassium préparé comme pour les moutons et nous le combinons avec le mélange minéral que voici: deux livres de soufre, cinq livres de chaux —éteinte à l'air ou hydratée,—20 livres de sel, un mélange d'iodure de potassium, et 75 livres de charbon mou fin.

Dans les districts où le goitre ne fait jamais son apparition, pas plus sous une forme que sous une autre, c'est sans doute parce que l'eau contient suffisamment d'iode pour le besoin des animaux, mais partout ailleurs il semble qu'il soit nécessaire d'administrer de l'iode pendant l'hiver si l'on veut obtenir des petits normaux.

La Station expérimentale fédérale de Scott, Sask., expédiera à tous ceux qui leur feront la demande un exemplaire du bulletin intitulé "L'importance de l'iode dans l'alimentation des bestiaux'.—E. Van Nice, Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

## Comment prévenir le goître

Les fourrages que l'on emploie pour l'alimentation des animaux dans bien des parties du continent canadien, ainsi que dans tous les pays du nord en général, ne contiennent pas autant d'iode qu'il en faudrait pour maintenir la santé. Ce manque d'iode est la cause du goitre dont tant de jeunes animaux sont affectés; le goitre est une dilatation des glandes thyroïdes, causée par les efforts que la nature s'impose pour fournir l'iode nécessaire à l'animal, qui se développe. La glande thyroïde est l'organe qui emmagasine l'iode tirée de la nourriture et qui le distribue au corps au fur et à mesure des besoins de l'organisme. C'est aussi au manque d'iode que l'on attribue l'absence de poils chez les petits cochons qui viennent de naitre.

Il y a un moyen de prévenir cette maladie, dit le Directeur général du Service vétérinaire, c'est d'administrer à la mère en gestation de petites quantités d'iodure de potassium. L'iode est un peu plus abondant pendant l'été; il est rare par exemple que l'on trouve des petits cochons sans poils dans les portées nées en été et en automne, tandis que cet accident est fréquent dans les portées de printemps et d'hiver. Un bon moyen d'administrer le remède est le suivant:

Faites dissoudre une once d'iodure de potassium dans deux pintes d'eau. Donnez une cuillerée à soupe (ou une demi-once fluide) de cette solution une fois par jour, mélangée dans le grain ou l'eau, pour six femelles des petites races, brebis et truies. Il faut une plus grosse dose pour les vaches, de 1 à 2 cuillerées à soupe de la solution qui précède pour chaque bête, suivant leur taille.

—oOo—

## Dons des gouvernements

Parmi les contributions les plus importantes des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada au développement de l'agriculture dans le pays entier, il convient de citer le maintien des stations expérimentales agricoles qui s'occupent de travaux de recherches sur l'élevage des plantes et des animaux et leur adaptation aux conditions du climat. Ce travail a déjà exercé un très grand effet sur les progrès de l'agriculture canadienne. L'introduction des différentes variétés de blé hâtif n'est qu'un des exemples parmi beaucoup de ce genre.

—oOo—

**La production au Canada des produits animaux est réglée, dans une grande mesure, par la demande au Canada et à l'étranger, des beurre, fromage, poisson en boîte, viandes fraîches et congelées, bacon et jambons, lait condensé et évaporé canadiens, etc.**

**Un dictionnaire en douze langues de tous les termes (laboratoire, technilogiques, mécaniques et agricoles) employés dans l'industrie du sucre, vient d'être publié à Paris.**

## Les dindons en hiver

Les dindons employés pour la reproduction ne doivent pas être renfermés dans les cabanes tout l'hiver, mais il faut les laisser courir au large toute la journée. Le seul abri qui leur est nécessaire pour la nuit est une grange à paille ou un hangar fermé. Un endroit où il y a des courants d'air ne convient pas, mais tout bâtiment qui les met à l'abri du vent, de la pluie et de la neige fait très bien l'affaire. Ne mettez jamais les dindons avec les poules, dit l'Aviculteur du Dominion, ou dans des maisons chauffées, parce que vous aurez sûrement des rhumes qui plus tard dégénéreront en roupie. Pendant l'hiver, les dindons ne reçoivent que des rations limitées car ils ont une tendance à trop engraisser s'ils sont bien nourris. Donnez-leur des grains durs, de préférence aux pâtées ou au grain moulu. Des parties égales d'avoine, de blé et de sarrasin conviennent très bien pendant les froids, mais lorsque la température s'adoucit au printemps, il faut cesser de donner du sarrasin. Un repas par jour l'hiver est suffisant, et il faut donner de l'eau fraîche au moins une fois par jour.

—oOo—

## Une définition du politicien par M. Bonnard

**Cet Académicien ne l'a pas cherchée dans le dictionnaire auquel il collabore—Quelques indications pour sa rédaction —Une conclusion**

PARIS.—Il serait utile d'obtenir une définition du politicien conçue sans arrière-pensée, aussi honnête que juste et qui servirait comme une pierre de touche quand un homme arrive au gouvernement, pour savoir à qui l'on a affaire. Cette définition, M. Abel Bonnard, de l'Académie française, ne l'a pas cherchée dans le dictionnaire auquel il collabore, mais il a réuni joliment quelques indications qu'il propose au magazine "1933".

Les voici:

"Un politicien, c'est un homme qui pense à ses intérêts, dans une place où il devrait penser aux nôtres.—C'est quelqu'un qui se sent envers son parti tous les devoirs qu'il devrait se sentir envers sa patrie.—C'est un homme public qui vit de son métier au lieu de vivre pour sa fonction.—C'est quelqu'un qui divise ceux qu'il devrait unir.—C'est un homme qui ne parle pas toujours mal, mais qui n'agit presque jamais bien.—C'est un esclave déguisé en chef, qui prend des ordres avant d'en donner.—C'est quelqu'un qui n'a pas le courage de braver la foule pour servir le peuple. —C'est un ambitieux qui n'a que de petites ambitions.—C'est quelqu'un à qui la possession d'une grande place ne donne jamais la tentation d'être grand".



**L'exposition des larves des mouches à miel ou des mouches à miel elles-mêmes aux rayons ultra-violets ne paraît avoir aucune utilité. Les expériences qui ont été faites ont même démontré que les rayons ultra-violets font du mal.**

**L'analyse d'échantillons de lait de 142 juments à Edinbourg, Ecosse,, n'a révélé aucune différence prononcée dans la composition du lait des juments anglaises et du continent.**

**L'acide hydrocyanique qui se produit principalement dans les feuilles est le principe vénéreux actif du triglochin. Cette herbe, dont une espèce est très répandue au Wyoming, est vénéneuse pour les bestiaux.**

### Nouveau riche

Un nouveau riche vient chez un antiquaire. Celui-ci lui montre un vase grec.

Ça n'a l'air de rien, mais ce petit vase là a deux mille ans, dit le marchand.

—Deux mille ans? Vous plaisantez! Nous ne sommes qu'en 1933.

### Chez le sculpteur

Dans l'atelier, chez le célèbre sculpteur:

—Comment faites-vous donc, cher Maître, pour produire de pareils chefs-d'oeuvres?

—C'est bien simple, chère Madame. . . vous prenez un morceau de marbre et vous enlevez tout ce qu'il y a de trop!. . .

### Poudre à punaises

—Donnez-moi de la poudre à punaises, s. v. p.

Pour combien?

—J'peux pas vous le dire, "j'les ai pas comptées".

### Bonne raison

Deux peintres se rencontrent.

—Ça m'a semblé bien dur, les premiers temps de ne plus fumer!

—Pourquoi as-tu cessé? Ça te rendait malade?

—Non, pas moi, mais le docteur l'a interdit à mon copain Lauoire.

—Alors?

—Bien, alors, nous n'avions plus de tabac!

# La C.C.F. répudiée comme parti politique au point de vue de la doctrine catholique

## Le R. P. Louis Chagnon, S.J., théologien distingué, dit que "ce mouvement est trop suspect et trop dangereux pour mériter l'adhésion des catholiques".— Le R. P. Chagnon base son jugement sur le texte de la constitution du parti et sur les déclarations publiques faites par ses chefs

Un des interprètes les plus autorisés de la doctrine sociale de l'Eglise, le R. P. Louis Chagnon, S.J., a condamné, récemment, au nom des principes catholiques, le programme de la Commonwealth Cooperative Federation, parti politique que dirige M. Woodsworth. Toute sa conférence avait pour but de donner une réponse motivée à cette question angoissante que se sont posée tous les catholiques désireux de se conformer aux directives de l'Eglise en face de ce troisième parti à tendances socialisantes qu'on appelle la C.C.F. et en face des déclarations pour le moins équivoques de ses chefs: "Un catholique peut-il appartenir à la C.C.F.?"

Après avoir rappelé les points saillants du programme des "Co-ops", cité le texte des déclarations les plus officielles des chefs de la C.C.F. et en avoir souligné la mentalité inquiétante, le R. P. Chagnon s'est vu forcé de conclure qu'il était impossible de se conformer à la fois aux directives données par M. Woodsworth à ses disciples et à celles contenues dans les encycliques pontificales et que, par conséquent, un catholique ne peu, logiquement, accorder son adhésion à notre parti travailliste canadien.

Pour le R. P. Chagnon, comme pour le R. P. Georges Lévesque, O.P., le "cécéfisme" doit être assimilé à ce socialisme mitigé qui, pour être plus près de la doctrine sociale catholique que le marxisme intégral, ne s'en éloigne pas moins assez pour ne pas mériter les condamnations destinées au nouvel ordre de choses prêché par Karl Marx et ses successeurs.

L'auditoire était nombreux. L'assemblée, très calme, ne ressemblait pas à celle qui eut lieu quelques jours auparavant. Cependant, le conférencier, plutôt dant le but d'amuser son auditoire qu'autrement, fit allusion aux discours enflammés des Jeunes-Canada. Il rappela, même, la déclaration faite, lundi matin, par l'hon. premier ministre, M. Taschereau.

"Nous n'entendons pas jouer avec la révolution, dit-il. Nous savons que la tempête révolutionnaire est un cyclone destructeur qui fait disparaître des hommes et des institutions, emportant les uns les premiers, les autres ensuite."

### La C.C.F.

Dans la précédente leçon, dit le R. P. Chagnon, nous avons parlé du socialisme. Nous avons commenté cette consigne de l'Encyclique: "Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste." Mais alors, une question surgit tout naturellement: que faut-il penser du nouveau parti canadien qui a nom la C.C.F.? Il y a, pour le moins, une grave présomption de socialisme qui plane sur lui. Ce mouvement serait-il du véritable socialisme?

Il est bien entendu que nous faisons cette enquête uniquement au point de vue social, en dehors de toute partisannerie politique. L'orientation tracée par le nouveau parti pose un problème doctrinal extrêmement sérieux, devant lequel la pensée catholique ne peut pas rester indifférente. D'ailleurs, nous reconnaissons loyalement ce qu'il y a de généreux dans cette réaction contre les excès et les abus du capitalisme individualiste. La C.C.F. prêche la coopération, la nécessité d'une direction économique, le besoin d'une économie humaine, au service de tous. Voilà des idées saines, bienfaisantes, que nous voulons, nous aussi, promouvoir et défendre. Mais ces idées saines ne seraient-elles pas enveloppées d'erreurs? La vérité mélangée à l'erreur devient funeste. Le programme de la C.C.F. est un ensemble de revendications qu'il faut prendre comme un système. Le système social élaboré par la C.C.F., pris dans son ensemble, est-il bienfaisant ou malfaisant?

Nous respectons la personne des chefs du parti et la sincérité de leurs intentions. Ce que nous voulons examiner, c'est la philosophie sociale qui inspire le manifeste élaboré au congrès de Calgary, en 1932, et légèrement modifié à la convention de Régina, en juillet 1933. La question n'est pas de savoir s'il y a du bon dans le manifeste de la C.C.F. Nous le reconnaissons volontiers. Ce qui importe avant tout, c'est un jugement sur l'ensemble du programme, sur les tendances du parti, en fonction du socialisme. Est-ce que la C.C.F. représente, dans notre pays, une tentative qui mérite l'adhésion des catholiques? Voilà la question qui se pose

### Texte et contexte

Pour apprécier les tendances d'un parti, il ne suffit pas d'examiner la lettre des articles du programme; il faut tâcher d'en découvrir l'esprit. Pour comprendre le texte du manifeste, il faut se reporter au contexte, c'est-à-dire aux commentaires, aux discours prononcés par les chefs du parti. Nous allons situer le programme de la convention de Régina dans le contexte des déclarations faites au parlement d'Ottawa, les 1 et 2 février 1933.

### Le socialisme

Le vritable socialisme comporte trois caractéristiques principales:

1.—La guerre à la propriété privée;
2.—La lutte des classes;
3.—Une conception matérialiste de l'ordre social.

Notre enquête sur la C.C.F. portera sur ces trois points.

Le conférencier rappelle, ici, les principes catholiques relatifs à la propriété privée. C'est un droit fondé sur les exigences de la nature. Ce droit n'est pas absolu ni illimité; il comporte des obligations sociales de justice et de charité. L'autorité publique peut réglementer l'exercice de ce droit. Bien plus, "il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivnt être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées."

Il y a donc, poursuit le conférencier, une certaine propriété collective de droit qui est légitime, voire nécessaire, pour sauvegarder l'intérêt national, empêcher la préparation abusive de la propriété privée.

### Minorité d'entreprises

Il est impossible de tracer à priori les limites précises où doit commencer la propriété publique et finir la propriété privée. Mais d'une manière générale on peut affirmer que la socialisation doit rester partielle, c'est-à-dire limitée à une minorité d'entreprises; autrement elle aboutit, par la force des choses, au collectivisme. De plus l'expropriation d'entreprises privées suppose une juste indemnité ou compensation garantie aux expropriés.

### Question de fait

Examinons maintenant le programme de la C. C. F. au point de vue de la socialisation et de la propriété privée.

En parcourant le programme, en relisant les discours des chefs, on a immédiatement l'impression que la propriété privée est considérablement réduite, et que la socialisation projetée est extensive et audacieuse.

Le conférencier énumère les propriétés et les entreprises privées que la C. C. F. se propose de socialiser.

Voilà, dit-il, un plan de socialisation de grande envergure. Est-ce tout? se demande-t-il, va-t-on s'arrêter-là? A qui reviendra la propriété des terres cultivées?

Nous avons de graves raisons de douter si le fermier restera propriétaire de son exploitation. Il cite une déclaration des Fermiers-Unis d'Alberta où il est dit que la terre devra être socialisée, et le témoignage d'un des chefs de l'organisation C. C. F. à Montréal.

Le conférencier cite des déclarations de M. Woodsworth, de M. MacInnis, de M. William Irvine, où il appert que la socialisation préconisée par la C. C. F. s'étend à tout le mécanisme de la production moderne. Pour ce qui est de l'indemnité qui doit être accordée aux expropriés, il dit que le programme révèle une mentalité inquiétante.

En résumé, dit-il, n'avons-nous pas le droit de conclure que le principe de la propriété privée est radicalement limité par la C.C.F. et pratiquement réduit aux seuls biens d'usage et de consommation. La socialisation projetée est excessive et marque un acheminement vers le collectivisme.

### La lutte des classes

On peut diagnostiquer dans le mouvement de la C.C.F. un esprit de lutte des classes. Parmi les divers symptômes, il faut signaler le ton agressif et la violence des invectives contre le régime actuel, la condamnation absolue du capitalisme, que les orateurs de la C.C.F. rendent responsable totalement compte des multiples facteurs qui ont contribué à aggraver la crise. Dans plusieurs discours, on retrouve ce postulat que la collaboration des classes est impossible dans un régime de production à base de propriété privée, que le capitalisme est nécessairement une exploitation des travailleurs.

Le conférencier cite M. MacInnis et parle du recours à la force. Indiqué comme non improbable par M. Woodsworth.

### Matérialisme

N'est-il pas étrange, poursuit le conférencier, que les "Co-ops" prêchent l'avènement d'un nouvel ordre social sans faire appel aux forces spirituelles? On rétorquera que les deux autres partis ne sont pas plus explicites en fait de christianisme. Les discours spécifiquement politiques des conservateurs et des libéraux contiennent rarement des professions de foi. Cependant, dans les allocutions extraparlementaires et même à la Chambre des Communes, des déclarations nettement chrétiennes ont été formulées. D'ailleurs, il n'y a pas tout-à-fait parité entre la C.C.F. et les anciens partis. Ces derniers méritent assurément bien des reproches, mais leur programme s'adapte aux cadres des institutions déjà existantes, tandis que les "Co-ops" préconisent un aménagement économique tellement nouveau qu'il entraînerait des changements très considérables dans tous les domaines.

Le Père Chagnon parle d'une clause de tolérance, introduite dans le programme de la C.C.F. Il la trouve insuffisante et se demande si ce ne serait pas l'écho de la consigne adoptée par le congrès d'Erfurt, en 1891: "La religion affaire privée."

Le conférencier rapporte ensuite une parole célèbre de M. Woodsworth où le chef déclare que la seule différence qui existe entre sa doctrine et celle des communistes consiste dans les moyens à prendre pour la faire triompher. Une pareille déclaration doit nous faire réfléchir, remarque le R. P. Chagnon. Est-ce donc là toute la différence qui distingue la C.C.F. du communisme?

Simple question de méthode. Alors, M. Woodsworth ignore-t-il que le communisme est férocement ennemi de toute religion, ennemi déclaré de Dieu lui-même? Si la C.C.F. diffère du communisme sur cet autre point fondamental, pourquoi ne pas le dire? Pourquoi ne pas souligner, au moins en quelques mots, une différence aussi fondamentale.

Autre indice qui ne manquera pas de signification: en juillet dernier, un propagandiste de la C.C.F. organisait à Montréal une réunion de clubs ouvriers sociaux (nouvelle étiquette de la C.C.F.). Dans son discours, il lançait contre le clergé de la province de Québec une déclaration insultante et contre les encycliques des papes des insinuations plutôt méprisantes.

Pour résumer, les indices que nous avons recueillis suggèrent la conclusion suivante: la C.C.F. semble comporter une conception de l'ordre social qui s'inspire d'un matérialisme pratique plutôt que de la vérité chrétienne.

### Socialisme mitigé

Il est assurément difficile de prononcer un jugement catégorique sur un parti nouveau, peu homogène, et encore en voie d'évolution. Toutefois, considérant le programme de la C.C. F. non pas seulement dans ses expressions et dans la lettre de ses articles, mais dans le contexte des discours qui l'ont commenté, tenant compte des tendances et de l'esprit des chefs du parti au sujet de la porpriété privée, de la lutte des classes, de la conception matérialiste de la société, nous croyons que ce mouvement est trop suspect et trop dangereux pour mériter l'adhésion des catholiques. Le R. P. Georges Lévesque dans une étude sur la C.C.F. dit: "Nous croyons que le "cécéfeisme" entre dans cette catégorie de socialisme atténué et moins intransigeant mais qui reste encore assez vrai socialisme pour ne pas mériter l'adhésion des catholiques."

Nous n'avons pas à refaire la critique du socialisme, ni à retracer toutes les conséquences néfastes qu'il entraine. Si nous rejetons le socialisme, ce n'est pas pour nous replier dans une résignation béate et passive aux abus du régime capitaliste. La doctrine de l'Eglise commande un vigoureux effort de redressement social, une véritable croisade pour le relèvement des classes populaires. Il faut lutter, et par tous les moyens légitimes, pour l'instauration d'un ordre social chrétien.

Il faut que l'activité économique soit dirigée par la loi chrétienne de justice et de charité, contrôlée par l'organisation professionnelle et l'action de l'Etat, dans un effort de collaboration internationale. Socialiser dans la mesure où cela devient nécessaire, travailler à l'aménagement corporatif des professions, réclamer les réformes législatives qui s'imposent pour l'assainissement des méthodes financières et politiques, promouvoir l'agriculture, la colonisation et la petite industrie, soutenir la presse indépendante et sociale, voilà l'objectif vers lequel doivent converger les efforts des catholiques.

### Gouvernement

Nous n'avons pas la sotte naïveté de réclamer de nos gouvernements un coup de baguette magique qui transformerait instantanément la situation. Nous n'ignorons pas les très graves difficultés auxquelles ils ont à faire face. Nous savons qu'une situation internationale extrêmement tendue prolonge et aggrave la paralysie économique. La réalisation immédiate de certaines réformes est pratiquement impossible, mais il faut que le peuple sente qu'on veut faire quelque chose, qu'on se prépare sérieusement au redressement nécessaire, qu'on est résolu à réprimer des abus flagrants et provocateurs. Les anciens partis vont-ils donner au peuple des gages d'une pareille résolution? Faudra-t-il qu'un nouveau parti surgisse pour rallier les aspirations légitimes vers des réformes salutaires?

La salle où nous sommes réunis n'est pas un foyer d'agitation révolutionnaire; nous ne sommes pas des démagogues semeurs de trouble, nous voulons contribuer à l'avènement de la véritable paix sociale, de la paix qui est fondée sur la justice, la charité et l'ordre. Nous n'entendons pas jouer avec le mot révolution; nous savons que la tempête révolutionnaire est un cyclone destructeur qui fait disparaître des hommes et des institutions, emportant les uns les premiers, les autres, ensuite; mais nous avons le devoir de redire certaines consignes de l'Encyclique que des âmes catholiques devraient pouvoir entendre et retenir.

Le conférencier termine par un texte tiré de l'Encyclique Quadragesimo Anno et un autre emprunté aux écrits du Père Rutten. Voici ce dernier texte:

"Il faut ouvrir les yeux sur la vérité, si dure, si amère soit-elle. Le régime capitaliste sera réformé par les hommes d'ordre ou il sera détruit par les autres. Une chose est certaine: il ne restera pas tel qu'il est aujourd'hui, sinon dans sa constitution, qui n'est pas intrinsèquement mauvaise, mais dans son fonctionnement."

Le régime capitaliste court, à n'en point douter, ajoute le conférencier, à de profonds changements. Les subira-t-il volontairement, dans la paix sociale, ou bien involontairement, dans le désordre? Cela dépend de lui. Il a le choix aujourd'hui, mais demain, l'aura-t-il encore?

—oOo—

# Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

# Echo d'une "Initiation"

M. le rédacteur:

Le 28 octobre dernier, S. H. le juge W. C. Ives condamnait le bureau des gouverneurs de l'Université d'Alberta à payer à la famille Powlett la somme de $4,000. de plus la somme de $2860. pour couvrir les dépenses occasionnées par telle procédures et enfin la somme de $50,000 à titre de compensation en autant que compensation est possible par argent pour la perte de la raison du fils Powlett à la suite de l'"initiation" subie lors de son entrée à l'Université quelques semaines auparavant. Les journaux de la capitale ont donné les détails de cette tragédie et copie du jugement a été publiée in extenso. Depuis le bureau des gouverneurs interjetté appel de ce jugement.

Entretemps les échos de cette fameuse "initiation" nous arrivent du vieux Québec par voie de l'organe de l'Université Laval, le Canada-Français, livraison de novembre.

Dans la chronique de l'Université, par Arthur Maheux, ptre, secrétaire général, au chapitre "Séance de la rentrée, nous lisons les lignes suivantes:

"Mgr le recteur (Roy) est magnifique jusque dans ses discours. Il invite les étudiants à mener à la fois une vie gaie et sérieuse. Comme nous lisions ces mots, le courrier nous apportait une lettre bien propre à les commenter. Il s'agit d'une université de l'Amérique du Nord qui est en ce moment l'objet d'une poursuite judiciaire au montant de $200,000. C'est un père de famille qui poursuit parce que son fils, en entrant à l'Université, a été l'objet de brimades—dites d'initiation—où son esprit a sombré. L'auteur de la lettre désirait savoir si l'Université Laval a des cérémonies d'initiation, si dans ces occasions il se produit des accidents graves, etc. Ce fut facile de répondre: non! Nos étudiants savent être gais et sérieux; ils sont déjà initiés avant leur entrée! Les étrangers qui sont élèves chez nous remarquent particulièrement comme ils sont bien traités par tous leurs camarades."

Le reste se passe de commentaires.

N.

—oOo—

# Félicitations aux damistes de Girouxville

Le Club de Dames de Falher est heureux de féliciter les joueurs de Dames de Girouxville de s'être organisés en club local, à l'exemple de ceux de Falher, afin de rendre le jeu plus populaire et plus intéressant dans le district. Nous suivrons donc avec intérêt les progrès de ce nouveau club qui, dans ses concours locaux, saura sans doute se choisir un champion qui pourra ensuite lancer un défi aux champions des autres clubs locaux, afin de décider du championnat pour la Région de la Rivière la Paix.

Le club de Dames de Falher,
E. Doucette président.

# NOUVELLES D'EDMONTON

## Le théâtre français

C'est le 17 décembre à la salle de l'école séparée que le Théâtre Français présentera "Le Grillon du Foyer", pièce en trois actes adaptée du conte de Charles Dickens "The Cricket of the Hearth".

On nous demande: qu'est-ce que c'est qu'un grillon? C'est un genre d'insecte qui ressemble à la sauterelle et possède un appareil stridulatoire puissant, avec lequel il émet un bruit aigu et monotone, sorte de chant comparable à celui de la cigale. La Fontaine nous raconte que:

"La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue,
Quand la bise fut venue."

Le grillon comprend de nombreuses variétés dont le grillon des champs et le grillon domestique sont les plus connus. Dans le conte de Dickens c'est le grillon domestique qui joue un rôle. Ce petit insecte vit près des cheminées dans les fissures des pierres du foyer particulièrement dans les boulangeries. Il est probable que de nos jours, avec les boulangeries mécaniques, le chauffage central, et tout le confort moderne, cet insecte symbolique a complètement disparu avec tant de souvenirs chers à nos grand'mères comme le fournil et le vieux hangar.

La pièce que nous donnerons est donc du genre allégorique et le grillon du foyer c'est la sympathique Jeanne, femme de Jean Dumont, brave fermier canadien. En voici d'ailleurs l'histoire.

C'est au temps de Noël, Edouard, fils de Caleb, qui depuis six ans a quitté la maison paternelle et sa fiancée, pour aller en Californie attiré par la soif de l'or, vient de rentrer au village natal. Jean Dumont l'a recueilli sur la route et conduit chez lui. Comme Edouard n'a jamais donné de ses nouvelles il passe pour mort. Sa fiancée est sur le point de se marier à un vieil avare et le père Caleb, vivant dans la misère avec sa fille aveugle, pleure son fils chéri.

Edouard se fait reconnaître de Jeanne. Il a fait fortune et apporte l'aisance au foyer paternel et le bonheur à sa fiancée. Mais les choses ne pourraient point s'arranger si Jeanne, la bonne ménagère, le grillon du foyer, n'applanissait toutes les difficultés, avec une adresse et un courage inlassables.

Voilà un genre de pièce qui peut servir de modèle à ceux qui seront tentés de concourir pour le prix Carnégie dont je parlais la semaine dernière. Qui sait! nous avons peut être des Charles Dickens qui s'ignorent en Alberta. Tout le monde sera intéressé à voir jouer "Le grillon du foyer", une charmante pièce pour le temps de Noël.

**Paul Jenvrin.**

## Pour la Californie

Mme J. R. Gadoury, Mme Alfred Tougas, Mme W. O. Philion sont parties lundi matin pour visiter des parents à Los Angeles, San Francisco et San Diego. Elles passeront l'hiver en Californie.

## SAINT-JOACHIM

**Journée paroissiale.** La grand'messe dimanche dernier a été chantée par le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., du vicariat de Mackenzie. Le sermon fut donné par le R. P. A. Philippot, O.M. I.

**Les Junioristes à Saint-Joachim.** Dimanche soir, nous avions le plaisir d'entendre un groupe de nos junioristes du Juniorat Saint-Jean, dans trois comédies qu'ils ont rendues à merveille. Deux évêques, leurs excellences Nosseigneurs Breynat, O.M.I., et Guy, O.M.I., nous honoraient de leur présence. La séance fut un vrai succès. Cependant, il y avait une ombre au tableau; l'assistance était des plus maigres. C'est vrai que nous venions en troisième lieu dans les organisations de ce jour-là. Les Bonnes Amies avaient donné un Thé dans l'après-midi et il y avait un grand concert au profit du "Sunshine" au Strand ce même soir. Pourtant notre séance se donnait aussi pour les pauvres, et ce vide dans notre salle en pareille circonstance est un fait très regrettable.

**De passage.** Etaient de passage à Saint-Joachim ces jours derniers, Monseigneur Breynat O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, Mgr J. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., du Mackenzie, et le R. P. Beuglet, O. M.I., de Wabaska.

## LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Dimanche dernier, 3 décembre, un groupe d'élèves du Juniorat St-Jean avaient la générosité de venir donner une séance à la salle paroissiale sous les auspices de notre Association au profit du "Bas de Noël".

Comme toujours ils ont bien réussi et ils ont été fidèles à leur réputation de bons comédiens et d'intéressants artistes.

Au nombre des assistants nous avions le très grand honneur d'avoir S. Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, et S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Le directeur artistique, le R. P. Levasseur, présenta les acteurs et les élèves inscrits au programme musical. M. L. C. Latour joua un brillant morceau de piano et fut l'accompagnateur attitré de la soirée. M. E. Forestier se fit entendre dans trois jolies chansons. "Dors, mon enfant" de Baussagol. "Petit à petit" de Botrel et en duo avec son frère, M. Th. Forestier, "Allons dans les grands bois" d'Edmond Missa; ce dernier chanta aussi en solo "Comme ça" de Marchand.

M. F. Béland récita avec tout le comique voulu "Un monsieur qui n'aime rien".

Les jeunes donnèrent les comédies suivantes: "Le gendarme par téléphone" d'Agno. "Les quatre prunes", "La grammaire' de Labiche. Se distribuèrent les rôles: MM. L. Landreville, M. Lafrance, M. Gagnon, O. Charron, A. Durocher, C. Schmidt, P. Guy, M. Mailloux, J. Pomerleau, A. Parent, G. Desnoyers, A. Charron.

Le R. P. Boucher, O.M.I., souhaita la bienvenue aux distingués évêques présents et félicita les élèves ainsi que leur habile directeur de leur succès, de leurs remarquables talents et de l'emploi profitable en même temps que récréatif de leurs courts loisirs.

L'association remercie chaleureusement le R. P. Levasseur et les Junioristes qui lui ont gracieusement apporté leur aide d'une manière aussi gaie que parfaite.—**J. T.**

## COLLEGE ST-ANTOINE

Cette semaine le temps froid étant revenu nous avons pu refaire notre patinoire et nous espérons que cette fois-ci la température sera favorable au gouret.

Samedi dernier, le 25 novembre, les élèves français sont allés applaudir aux succès obtenus par les élèves du Juniorat Saint-Jean avec leur drame "Nuit d'Alsace" et leur comédie "Le gendarme par téléphone".

On eut le plaisir d'avoir dimanche dernier un concert en l'honneur de sainte Catherine et de sainte Cécile. Sous la direction du R. P. Recteur l'orchestre joua plusieurs morceaux très bien interprétés et aussi le choeur nous égaya par ses chansons et enfin pour terminer la soirée le R. P. Alphonse nous montra une vue animée "The Wrecker". Selon la coutume canadienne on se régala de tire et de pommes durant les entr'actes.

Mardi, le 28 novembre, les élèves français des belles-lettres et rhétorique ont assisté avec grand intérêt au débat français entre l'université de Montréal et celle d'Edmonton à la salle des Promotions à l'université.

Durant la semaine on inaugura une autre académie bilingue indépendante des cercles dramatiques qui existent déjà; son président est Steven Shiska. Son but est de développer l'action oratoire, ce qui est une très bonne formation pour notre vie future. Pour commencer les élèves de rhétorique doivent préparer un débat sur la Révolution française. L'affirmative sera soutenue par George Ell et Raymond Crévolin et la négative par Steven Shiska et Sebastian Mildenberger.

Le supérieur du monastère, le R. P. Martin étant de retour, tous les religieux sont en retraite depuis mercredi soir.

Nous sommes tous peinés de voir partir pour l'hôpital le R. P. Hughes et nous espérons en priant Dieu qu'il sera bientôt rétabli.—**R. C.**

## Les anciens élèves du Collège des Jésuites

Il y a deux semaines, nous avons donné sur Georges Belley de Legal une nouvelle fausse; il y a eu malentendu. C'est une erreur évidemment et non pas une plaisanterie. Et la preuve qu'on peut en faire des erreurs, c'est que récemment on nous avait aussi annoncé que la séance du 17 décembre serait donnée par les Anciens; elle le sera par le Théâtre Français. Seulement désormais nous pèserons, soupèserons et dissèquerons les renseignements que nous recevrons.

Le débat du 28 novembre à l'université nous a fait voir L. Tellier sous un jour brillant. Lionel nous a montré qu'il sait encore composer un discours solide, le donner avec assez d'aplomb et en bon français. Certains l'ont trouvé plus académique que ses adversaires dans son maintien et sa diction, et même quelques-uns. . . pas seulement de ses bons amis. . . s'attendaient jusqu'à la fin à un vote en sa faveur. Nous lui offrons nos plus sincères félicitations. **P. G.**

## MORINVILLE

Les représentants de l'université de Montréal qui prirent part au débat d'Edmonton, nous firent une courte visite la semaine dernière. Ils étaient anxieux de voir une paroisse de langue française de l'Alberta et nous croyons savoir que l'impression emportée est tout à fait favorable. Ces deux messieurs font eux-mêmes une excellente impression et semblent des types achevés de nos universitaires de Québec.

Il est inutile de dire que le débat oratoire fut un succès sous tout rapport et nous en félicitons vivement notre ami Tellier qui a fait honneur aux siens en général et à Morinville en particulier.

Nous apprenons que nos religieuses attendent la visite de leur Mère Générale pour la fin de l'année. Il est inutile de dire que tout le monde est dans la joie et se prépare à faire le meilleur accueil à la distinguée visiteuse. Même nos anciennes élèves ne veulent pas tirer en arrière et elles se proposent d'organiser une réception en faveur de la mère de leurs religieuses. Ce sentiment part d'un bon naturel et mérite des félicitations. Il fait honneur aux unes et aux autres.

Il nous fait plaisir de savoir que la sance donnée le 26 novembre dernier sera répétée le 8 décembre. De fait le vent faisait tellement rage en ce soir du 25 que plusieurs de nos amis de la campagne ont dû renoncer à se rendre à la salle et cela bien a contre-coeur. Espérons que la température du 8 sera plus accommodante et que la salle se remplira encore une fois.

Il ne faut pas oublier la visite de M. Normandeau, dimanche prochain. Il vient nous parler du cartel du blé et certes il a besoin de le faire car les parts sont plutôt à la baisse par le temps qui court. Nos cultivateurs avaient tellement compté sur ce cartel qu'ils ont beaucoup de difficulté à digérer le peu de satisfaction qu'il leur a donné. Donc avis à nos amis de la ferme de se trouver au poste dimanche soir et de voir à ce qu'on leur donne toutes les explications voulues.

Mgr le curé a pu visiter lundi de cette semaine les familles qui demeurent sur le grand chemin. Les routes de terre sont encore tellement raboteuses qu'il devra attendre quelques semaines avant de continuer son travail. Cinq ou six pouces de neige feraient tant de bien à ces routes et tout le monde en serait si heureux. Nos pauvres cultivateurs! il semblerait que la Providence les éprouve de tout côté et ils ont connu cet automne ce qu'ils n'avaient jamais vu dans l'Alberta, un automne aussi capricieux et des chemins aussi méchants.

—Corr.

## VIMY

Lundi matin, à 8 heures, M. Wilfrid Séguin, de Legal, conduisait à l'autel Mlle Flora Lachance. MM. Evangéliste Séguin, père du marié, et Trefflé Lachance, père de la mariée servaient de témoins. M. Louis St-Martin, de Legal, et Mlle Eglantine Séguin, soeur du marié, étaient respectivement garçon et fille d'honneur. Pendant la grand'messe, Mme Lucien Lamarche joua à l'orgue. Après l'offertoire, Mme Gustave St-Arnaud chanta l'"Ave Maria" de Gounod; tandis qu'après la communion, M. et Mme Dominique Montpetit, de Legal, se faisaient entendre dans un beau cantique en l'honneur de St-Joseph. Après les formalités de la signature du registre, une procession d'autos quittait Vimy pour aller assister dans la paroisse voisine au mariage de la soeur du nouveau marié. Nous souhaitons tous bonheur et prospérité aux deux jeunes couples.

Le dernier mariage avant l'Avent a eu lieu mercredi dernier. Mlle Muriel Evangeline Silverthorn de Perryvale après avoir abjuré le protestantisme, est devenue l'épouse de M. Carl Yarish de Rochester. Mlle Violet Silverthorn, soeur de la mariée, et Stanley Yarish, frère du marié, étaient les deux témoins pour le mariage. Après un stage de quelques jours à Edmonton le jeune couple s'établira à Rochester.

M. Frank Dussault a vendu son lot à M. Charles Toupin, et hier, deux tracteurs ont traîné une maison par là. Le village augmente toujours, tant mieux.

L'arrosage de la patinoire va bon train et si le temps froid continue, on patinera dimanche prochain. M. Henri Dussault est en charge de la patinoire.

La soirée des Enfants de Marie qui fut remise à cause des mauvaises routes il y a quelque temps aura lieu dimanche prochain dans la salle de M. Roux.

En visite chez M. et Mme Albéric Landry, Mme Dr Piché de McLennan.

Félicitations à M. et Mme Albreda Fortier pour la naissance d'une fille et à M. et Mme Jos. Béland pour la naissance d'un fils.

En visite au presbytère, M. Walravens, aumônier de l'hôpital St-Joseph, et M. l'abbé Meaghen, le nouveau curé de Donatville et district.—Corr.

## LEGAL

Dimanche dernier, le cercle local de l'A.C.F.A. eut une deuxième soirée au profit de l'Association. La première avait eu lieu le 19 du mois dernier, il y a juste quinze jours. Deux autres avaient été tenues en mars et avril de cette année. C'est que notre cercle est très actif et tient à faire son possible pour atteindre son objectif. La soirée du 3 courant consista en une partie de cartes, dont les prix avaient été tous donnés gracieusement par les marchands du village. Le prix des dames, don de M. Joseph Vaugeois, un quartier de bacon, fut gagné par Mlle Blanche St-Martin. Le deuxième, don de M. Léo Morency, un assortiment de vaisselle, fut gagné par Mme Albert Montpetit. Les prix des hommes, le premier, don de M. Joseph Bougie, un jambon, et le deuxième, don de M. Joseph Préfontaine, une cravate, furent enlevés par MM. Charles Clément et Georges Montpetit. Les prix de consolation, choisis pour la circonstance, par MM. Joseph Tanguay et Edmond Brault, furent décernés à Mlle Maria Régimbald et M. Albert Cormier. Deux autres prix, un sac de farine "Robin Hood", don de M. Robert Croteau, et une tonne de charbon, don de Frank Ciarello, furent vendus à l'enchère. M. Joseph Choquette réussit à obtenir une somme assez élevée pour chacun de ces articles. Les heureux acquéreurs furent MM. Delphis Coulombe et Napoléon Garneau. Le programme récréatif était fourni par l'Avant-Garde Youville avec le concours des cercles Jeanne LeBer, Jeanne Mance, Maisonneuve, Goutier et l'Erable. Ce fut sous la forme d'une séance modèle, dans le genre de celle qui fut donnée par l'Avant-Garde de Legal au dernier congrès de l'A.C.F.A. Chacun des cercles produisit le travail d'étude du mois de novembre. Le cercle Jeanne Le Ber; la quête de l'Enfant-Jésus. Le cercle Jeanne Mance, Mme de Champlain. Le cercle Maisonneuve, Samuel de Champlain. Le cercle Goutier, Papineau. Le cercle l'Erable, Pamphile Lemay. M. le curé prit ensuite la parole pour féliciter les élèves et leurs maîtresses pour cette intéressante et instructive séance. Grâce à nos Avant-Gardes notre survivance est désormais assurée. Mlle Léona Proulx présidait, et Mlle Annette Potvin, secrétaire, la secondait. La séance débuta par le chant des stances patriotiques à la Vierge Immacule et se clôtura par "O Canada". Les avant-gardistes prirent occasion de cette soirée pour faire vendre à l'enchère un certain nombre d'articles qu'ils avaient collectés dans leur guignolée de novembre. Malgré l'assistance relativement peu nombreuse à cause des chemins impraticables pour aucun véhicule, la somme réalisée fut plus que satisfaisante. Elle servira à se procurer plusieurs livres pour la bibliothèque projetée de l'Avant-Garde Youville.

Jeudi de la semaine dernière une vingtaine de couples vinrent surprendre M. Robert Croteau qui s'y attendait le moins du monde et une joyeuse veillée s'ensuivit.

A la faveur du beau temps de ces jours derniers, MM. Irénée et Cléophas Préfontaine ont réussi à terminer le battage de 80 acres que la pluie et la neige de novembre avaient forcément interrompu. En dépit de tout, le grain est de bonne qualité.

Un certain nombre de paroissiens se sont rendus au débat qui eut lieu au cours de la semaine dernière à l'Université d'Edmonton sur le suffrage féminin.

Samedi soir, la patinoire a été inaugurée. La glace était en excellente condition. Vieux patineurs et débutants s'en donnèrent à coeur-joie.

**Baptêmes.** Joseph Roger Ernest, né de Henri Caouette et Dora Labby. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Labby, grand-parents de l'enfant. En leur absence ils furent représentés par M. et Mme Georges Montpetit.

Marie Yolande Etiennette, née de Arthur Garneau et Jeanne Caouette Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Garneau, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

## Lauréats du mois de novembre

## JUNIORAT SAINT-JEAN

| | | Excellence | Conduite | Application |
|---|---|---|---|---|
| Préparatoire | 1er | R. Villeneuve, Beaumont, Alta. | E. Dzellin, Aklavik, T.N.O. | A. Mahé, Bordenave, Alta. |
| | 2ème | L. Moreau, St-Albert, Alta. | A. Malo, Lamoureux, Alta. | E. Dzellin, Aklavik, T.N.O. |
| Eléments latins | 1er | A. Bouchard; Doussal, Alta. | A. Bouchard, Doussal, Alta. | A. Bouchard, Doussal, Alta. |
| | 2ème | R. Meunier, Thérien, Alta. | P. Gorieu, Domrémy, Sask. | R. Tremblay, Shell-River, Sask. |
| Syntaxe | 1er | A. Bérubé, Beaumont, Alta. | A. Bérubé, Beaumont, Alta. | G. Levasseur, S.-Luc, Matane |
| | 2ème | G. Levasseur, S.-Luc, Matane. G. Nobert, Morinville, Alta. | E. Douziech, Mearns, Alta. | A. Bérubé, Beaumont, Alta. |
| Méthode | 1er | P. Bisson, Wainwright, Alta. | J. Detillieux, Vonda, Sask. | P. Bisson, Wainwright, Alta. |
| | 2ème | Paul Guy, Morinville, Alta. | P. Bisson, Wainwright, Alta. | J. Detillieux, Vonda, Sask. |
| Versification | 1er | G. Diamond, Lundbreck, Alta. | G. Diamond, Lundbreck, Alta. | G. Diamond, Lundbreck, Alta. |
| | 2ème | P. Lafrance, St-Paul, Alta. | P. E. Brochu, Morinville, Alta. | P. E. Brochu, Morinville, Alta. |
| Rhétorique | 1er | L. C. Latour, S.-Jérôme, Qué. | L. C. Latour, S.-Jérôme, Qué. | L. C. Latour, S.-Jérôme, Qué. |
| | 2ème | A. Charron, S.-Paul, Alta. | E. Forestier, Duck Lake, Sask. | E. Forestier, Duck Lake, Sask. |